

NUMÉRO 28 - Septembre 2024

# NOUVAiles

La référence avicole au Québec



Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE au service du producteur moderne






La technologie qui travaille *pour vous* !

UN GESTIONNAIRE EFFICACE 7 JOURS SUR 7



**UN FONCTIONNEMENT  
DES PLUS SIMPLE !**



-  Bien-être animal assuré
-  Résultats immédiats
-  Production accrue

C'est plus qu'un contrôle, c'est

**Agrimesh**  
Technologies



Membres du groupe Jolco

450 383-4000 | [jolco.ca](http://jolco.ca) | [f](#) [@](#) [in](#)



# SOMMAIRE

---

Mot du président 6

Les avancées des derniers mois 10

Commerce international 11

Marché américain des viandes 14

La production canadienne continue sur sa lancée 18

Une saison placée sous le signe des échanges  
et de l'évaluation des programmes 20

Marketing poulet 22

Reportage à la ferme : la famille Lussier 24

---

**Dossier sur le marché mondial de la volaille 32**

---

Recherche : les bioaérosols 38

Programme d'aide à la relève 42

Bons prix, bonnes ventes! 48

50<sup>e</sup> anniversaire des ÉDC 50

Pensez Dindon 54

Marketing dindon 58

Recettes 60

Antibiotiques de catégorie II en prévention 62

Outils de communication :  
Chargement, transport, pesée des poulets  
et paiement aux producteurs (nouvelle version) 64

---

## Image de la couverture:

(Judith Boivin-Robert)

Portrait de l'élevage avicole à l'international particulièrement au Brésil, en Thaïlande et au Chili. Entre traités, accords et mondialisation, la production de volailles se tient en équilibre dans un marché en constante évolution.



24



32

## CALCULATEUR ENVIRONNEMENTAL

### Rapport détaillé

#### Liste des produits Rolland utilisés :

**1 456** livre(s) de Rolland Enviro Satin  
100 % postconsommation

Généré par : [calculateur.rollandinc.com](http://calculateur.rollandinc.com)

Sources : Les estimations des impacts environnementaux associés aux émissions de gaz à effet de serre, à la consommation d'énergie et à la formation de smog ont été établies à partir des résultats d'une analyse du cycle de vie sur les papiers fins réalisée par Rolland (Groupe AGÉCO, 2015) et révisée par un comité indépendant ([acv.rollandinc.com](http://acv.rollandinc.com)). Quant aux économies potentielles liées à l'utilisation d'eau et de bois, elles ont été calculées respectivement à l'aide de statistiques fournies par l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) et des données publiées dans l'outil Environmental Paper Network Calculator Version 4.0 ([www.papercalculator.org](http://www.papercalculator.org)).

#### Résultats

Selon les produits Rolland sélectionnés, en comparaison à la moyenne de l'industrie pour des produits faits à 100 % de fibres vierges, vos **sauvegardes environnementales** sont :



3 tonnes métriques de bois

**17** arbres



**5 m<sup>3</sup>** d'eau

51 douches de 10 minutes en Amérique du Nord



**1 137** kg CO<sub>2</sub>

5 597 km parcourus



**31** GJ

139 546 ampoules 60W pendant une heure



**6** kg COVNM

5 489 km parcourus en voiture

## NOUVAïles

### L'ÉQUIPE

#### Rédaction

Ephi Papakirtsis-L'Archer, conseillère aux communications numériques  
[elarcher@upa.qc.ca](mailto:elarcher@upa.qc.ca)

Suzanne Duquette, coordination, révision-correction

#### Collaborateurs pour ce numéro

Équipe des EVQ :

Direction générale

Direction Affaires économiques

Direction Audits et programmes

Direction des communications et Secteur Marketing

Calvin McBain, délégué aux Éleveurs de dindon du Canada

Luce Bélanger, administratrice du Québec, déléguée du Québec

aux Producteurs de poulet du Canada

#### Conception graphique et réalisation

TCN Studio

#### Directrice de production

Brigitte Bujnowski

#### Direction artistique et conception graphique

Judith Boivin-Robert

#### Infographistes

Geneviève Gay

Dana Labonté

Nancy Litjens

Stéphanie Tétreault

#### Photomontage de la couverture

Judith Boivin-Robert

#### Photographe

Marie-Michèle Trudeau (p. 6 à 9 et 24 à 31)

#### PUBLICITÉ

450 679-8483 / 1 800 528-3773

#### Directeur des ventes

Marc Mancini

[marcmancini@laterre.ca](mailto:marcmancini@laterre.ca) / poste 7262

#### Agentes à la publicité

Marie-Claude Bernard

[mcbarnard@laterre.ca](mailto:mcbarnard@laterre.ca) / poste 7712

Marie-Josée Farrese

[mjfarrese@laterre.ca](mailto:mjfarrese@laterre.ca) / poste 7398

#### Chargé de contenu publicitaire

Guillaume Cloutier

[guillaumecloutier@laterre.ca](mailto:guillaumecloutier@laterre.ca) / poste 7416

#### CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance  
ne pouvant être livrée au Canada à :

#### NOUVAïles

Éleveurs de volailles du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 250

Longueuil (Québec) J4H 4G1

Tél. : 450 679-0530 / poste 8245

Télex : 450 679-5375

Courrier électronique : [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca)

Site Internet : [volaillesduquebec.qc.ca](http://volaillesduquebec.qc.ca)

#### IMPRESSION

Imprimerie FI Web

NOUVAïles est publié trois fois par année  
par les Éleveurs de volailles du Québec.

Tous droits réservés. Le contenu du magazine  
ne peut être reproduit sans autorisation.

#### Dépôt légal

Imprimé : ISSN 2371-414X

En ligne : ISSN 2371-4158

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque du Québec, Montréal

Poste-publications # 40916058

Parce que l'environnement est une priorité  
pour les Éleveurs de volailles du Québec,  
ce magazine est imprimé sur du papier  
Rolland Enviro 100 % de fibres recyclées  
postconsommation.

FSC® n'est pas responsable des calculs  
d'économie de ressources en choisissant  
ce papier.





# AVI → AIR

Échangeur d'air

# Avi35

En tant que fabricant de système de ventilation soucieux de l'environnement et des économies d'énergie, notre objectif le plus important est d'aider nos clients à réduire leurs coûts totaux d'exploitation, à augmenter leur rentabilité et à rendre leur production plus respectueuse de l'environnement. Avi-Air propose le moteur synchrone à aimant permanent de haute efficacité IE5 muni d'un variateur électronique de vitesse intégrée. Cette technologie diminue la consommation électrique de nos échangeurs d'air en vitesse variable.

### Avantages du ventilateur EC dans nos échangeurs d'air

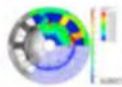
Consomme 5 fois moins de Watts à 50% de vitesse

Économie électrique estimée à 175 \$ par année

Moteur pré-branché et sans contacteur pour déglacage

Ancrage compatible au Multifan.

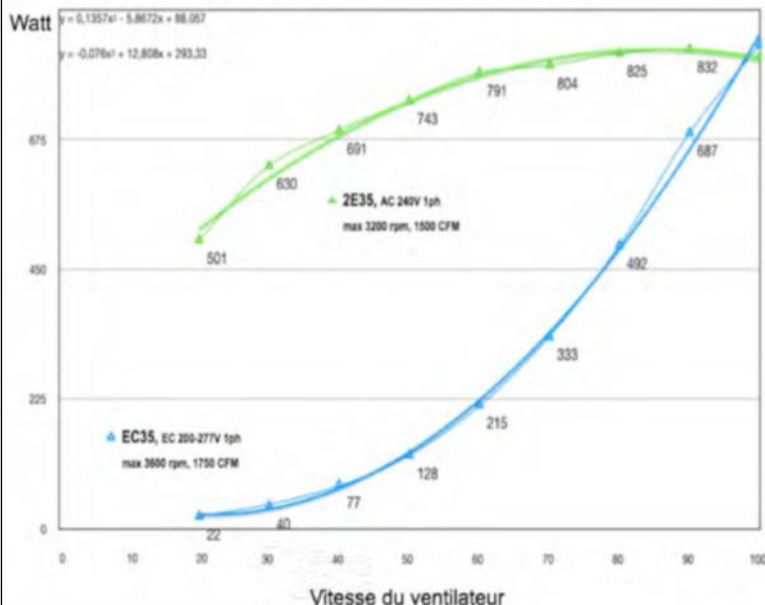
Ne dégage pas de chaleur



Réglage en MODBUS ou 0-10 volts



### Consommation électrique des échangeurs en vitesse variable. Moteur AC vs EC



**Nouveau**



# POUR SUIVRE NOS OBJECTIFS LENTEMENT, SÛREMENT ET EFFICACEMENT



TEXTE BENOÎT FONTAINE, PRÉSIDENT DES EVQ



Benoît et sa filleule, Juliette, envoûtée par le sourire de son parrain!

**A**vec des objectifs clairs et une volonté plus forte que jamais d'être à l'écoute des producteurs et de répondre à leurs attentes, le conseil d'administration, la direction générale des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ) ainsi que moi-même avons travaillé ces derniers mois à faire progresser les grands dossiers qui nous préoccupent tous. Les choses vont bon train aux EVQ, même durant la période estivale.

Le comité de la réglementation poulet des EVQ a déjà établi huit priorités de travail qui nous serviront de guide pour les prochains mois. L'enjeu principal reste toujours relié à la location des quotas. Pour bien entendre votre voix à ce sujet,



nous avons consulté 31 délégués régionaux sur près de 50 points relatifs à la réglementation à l'occasion d'une rencontre tenue à la Maison de l'UPA en juin. Lors d'un scrutin secret interactif, ces derniers ont eu à se prononcer, entre autres, sur la question suivante : « Selon vous, est-ce que le *Règlement* devrait continuer de permettre la location de quota entre titulaires (de gré à gré)? ». Des 31 participants, plus de la moitié, 52 %, ont voté pour le maintien de la location entre titulaires pour tous, 42 % pour le maintien de la location entre les membres d'une même famille ou entre entités reliées, et 6 % ont répondu par la négative. En ce qui concerne l'utilisation d'une partie de la croissance pour alimenter la réserve générale, soit une banque de 50 000 mètres de quota à louer, l'opposition des délégués a été aussi décisive, avec 77 % qui s'y sont opposés. Cette réponse n'enlève en rien le succès de la réserve de quotas. Elle remplit à merveille son mandat et fait office de tampon dans les cas de force majeure ou de maladie, par exemple. En matière de réglementation, il reste encore énormément de travail à faire et nous demeurons à votre écoute. Pour faire écho à la citation « Ceux qui ne connaissent pas l'histoire sont condamnés à la revivre », nous mettons tout en œuvre afin que l'opinion des producteurs, transmise par l'entremise des délégués, fasse partie intégrante du processus de modification du *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*.

Durant la même période, nous avons entrepris les pourparlers avec le Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV) au sujet de la *Convention de mise en marché du dindon* qui date de 1995. Nous prévoyons plusieurs rencontres d'ici Noël afin de négocier dans un climat de bonne entente les conditions de vente de cette production évoluant dans un marché un peu fragilisé. Afin de redonner de la vigueur à ce secteur, nous avons aussi amorcé des discussions avec nos homologues des autres provinces et les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) au sujet d'un projet d'allocation sur l'innovation. Bien qu'encore au stade embryonnaire, ce projet permettrait aux acteurs canadiens les plus dynamiques de se démarquer en misant sur leur spécificité. ►



Sur la scène nationale, nous suivons de près les plus récentes phases de la loi C-282, loi modifiant la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre). Avec des représentants des autres productions sous gestion de l'offre, j'ai d'ailleurs assisté à une très motivante conférence du député Yves-François Blanchet du Bloc Québécois. Rappelons que c'est le Bloc, avec son député de Berthier-Maskinongé, Yves Perron en tête, qui a lancé et qui défend âprement ce projet de loi à travers les nombreuses étapes de notre système parlementaire. Nous attendons avec impatience la reprise des travaux du Sénat à l'automne pour la suite de ce dossier.

Afin de créer une synergie et de renforcer les liens avec le reste du Canada, j'ai eu l'occasion cet été de multiplier les rencontres avec les représentants des Offices provinciaux aux Producteurs de poulet du Canada (PPC) et aux ÉDC. J'ai aussi convenu avec le président des *Chicken Farmers of Ontario* de reprendre nos échanges avant l'établissement des allocations, une tradition oubliée au fil du temps. Ces réunions favorisent la collégialité entre nos deux provinces avant la prise de décision aux PPC. Je compte aussi amener

mes collègues du comité exécutif en Colombie-Britannique pour mieux comprendre l'évolution des coûts de production dans cette province et le calcul qui a mené à l'important écart qui existe entre leurs coûts et les nôtres. Mes collègues devront préparer leurs valises, puisque l'étude des marges de profit des autres provinces, en commençant par la Colombie-Britannique, sera au programme cette année!

Occuper le poste à la présidence des EVQ, c'est être en apprentissage continu et l'exercice de cette fonction demande de faire preuve à la fois de patience et de ténacité. J'en ai la preuve avec mes engagements de la première heure qui demeurent des priorités. À l'aide de la direction générale, du conseil d'administration et du comité des éleveurs de dindon, qui font tous preuve de professionnalisme et d'assiduité, j'ai déjà pu réaliser quelques engagements alors que d'autres devront attendre. Ainsi, mission accomplie pour la composition d'une équipe de direction de haut niveau. Si depuis plusieurs années, le poste d'adjoint à la direction générale était vacant, nous pouvons maintenant compter sur l'expertise de plus de 22 ans de Mélanie Savard qui s'est jointe à notre équipe.

Nous avons aussi accueilli Maxime d'Almeida à la direction des Affaires économiques en remplacement de Richelle Fortin, notre nouvelle directrice générale. Il reste encore quelques postes à combler pour appuyer pleinement les producteurs dans leurs projets et remplir notre fonction première qui est de vous servir.

Je m'étais aussi engagé à ne plus signer les certificats de quota. Sous la suggestion de mes collègues du conseil d'administration, je continuerai d'y apposer ma signature. Un sceau officiel, approuvé aussi bien par le conseil d'administration que par le comité dindon, a déjà fait son apparition sur les nouveaux certificats de quota.

Alors que le retour à l'école est déjà amorcé et que les autobus scolaires empruntent les routes qui avoisinent nos fermes, je pense à la relève qui est encore à faire ses classes et qui compte sur l'aide que nous pouvons lui apporter. Bonne nouvelle, le comité de la réglementation avance dans la nouvelle mouture du *Programme d'aide à la relève* et je commence à entrevoir un dépôt prochain à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

Je pense aussi à la saison des récoltes qui, malheureusement encore cette année, sera influencée par la présence

menaçante de l'influenza aviaire dont les mutations aux États-Unis inquiètent. Il est primordial de respecter les règles de biosécurité accrues et de tenir les tracteurs, les voitures et tout autre véhicule loin des poulaillers afin d'éviter les contaminations par les fientes. Dans la mesure du possible, il est même recommandé de maintenir deux parcs de machinerie, un pour les champs un autre pour l'élevage, durant la période de migration des oiseaux.

Cette année s'avère chaude, comme cet été qui prend bientôt fin, puisqu'il nous faut à la fois rester vigilants, attentifs et prudents, tout en étant innovateurs, audacieux et persévérants pour mener à bien les nombreux volets de la mission que nous nous sommes donnés. Je suis persuadé que le travail accompli jusqu'à présent permettra à notre organisme de progresser de façon harmonieuse pour ainsi assurer sa pérennité. Gardons le cap pour le bien de nos productions et de nos volailles! 🐔



La relève Julien Couture et Pascal Monnier donnent un fier coup de main au président pour lui permettre de mener à bien la mission des EVQ.



# LES AVANCÉES DES DERNIERS MOIS

---



## Modalités des ajustements de fin de période (AFP)

À la suite de la conférence de gestion du 23 juillet, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a approuvé la demande du comité des éleveurs de dindon de modifier la mise en application des modalités encadrant les ajustements de fin de période (AFP) de la période 2023-2024. Ainsi, dans le but d'équilibrer les deux catégories de quota, les EVQ peuvent effectuer exceptionnellement des AFP entre les titulaires de dindon lourd ayant été impactés par la grippe aviaire et les titulaires de dindon léger encore en surproduction après l'exercice des AFP, et ce, afin d'éviter à ces derniers des pénalités monétaires et des reprises de kilos.



## Règlement sur la production et la mise en marché du poulet

Le 23 mai, les EVQ ont déposé à la Régie des modifications réglementaires concernant l'obligation d'avoir des balcons et des ancrages pour les poulaillers de trois étages et plus ainsi que des installations sanitaires pour tous les sites d'élevage au plus tard le 8 décembre 2024. L'objectif est d'arrimer le règlement avec la *Convention de mise en marché du poulet*. 

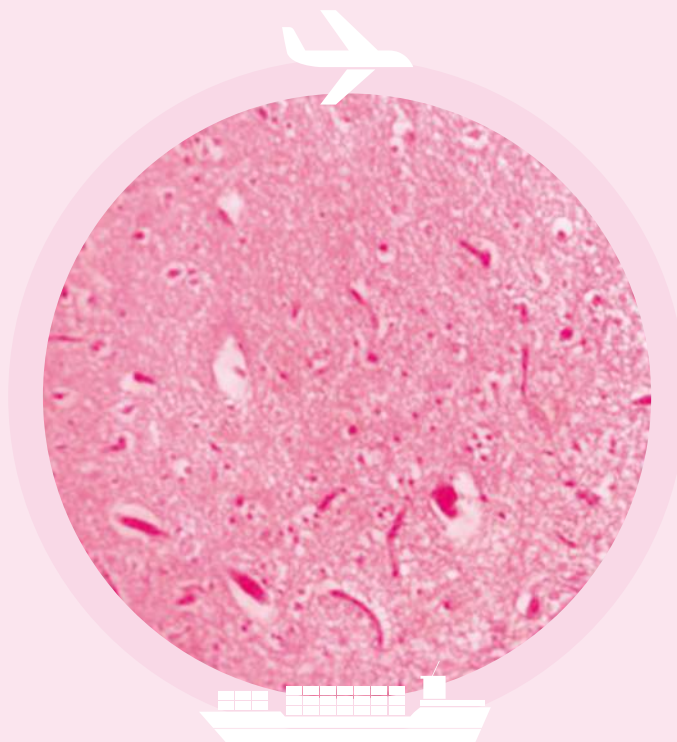
# LE DÉFI MONDIAL DE L'INFLUENZA AVIAIRE: LES MESURES PRÉVENTIVES SONT DE MISE POUR LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES

TEXTE DIRECTION DES COMMUNICATIONS

*Alors que l'influenza aviaire reste une menace importante pour les producteurs de volailles du monde entier, de nouveaux cas de la maladie observés chez des bovins et des humains aux États-Unis suscitent de vives inquiétudes. Le 28 juin 2024, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont d'ailleurs publié une mise en garde à cet effet. La contamination et la propagation interespèces n'étant pas entièrement comprises, les producteurs du monde entier devront réévaluer leurs stratégies et leur préparation en cas d'épidémies.*

**E**n 2022 et 2023, aux États-Unis comme au Canada, la maladie a été particulièrement perturbatrice. Les souches virulentes d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) se sont propagées à grande vitesse, nécessitant une action rapide pour contenir le virus. De même, l'Europe a connu de graves épidémies d'influenza aviaire, en particulier en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. L'Union européenne a mis en œuvre des mesures strictes pour contrôler la propagation, notamment en abattant les troupeaux touchés et en imposant des restrictions de mouvement, alors que le Canada et les États-Unis procédaient à l'abatage de millions d'oiseaux avec pour conséquence des pertes économiques considérables. >

Ces épidémies, qui touchent à la fois les volailles domestiques et les oiseaux sauvages, compliquent considérablement les efforts pour enrayer la maladie. En 2024 aussi bien au Canada, qu'aux États-Unis et en Europe, l'une des solutions les plus discutées pour lutter contre l'influenza aviaire est le développement et le déploiement de vaccins, mais l'utilisation de vaccins chez les volailles pose plusieurs problèmes. Le plus évident étant que la mise en œuvre d'un tel programme de vaccination à grande échelle peut être extrêmement coûteuse, ceci sans considérer les problèmes de logistique ainsi que les particularités de ce virus. Ce dernier est hautement mutable, ce qui signifie qu'il peut rapidement évoluer et potentiellement rendre les vaccins moins efficaces, une surveillance et une mise à jour continues des vaccins sont essentielles pour maintenir leur efficacité. En outre, même les oiseaux vaccinés peuvent être porteurs du virus et l'excréter sans présenter de symptômes, ce qui complique la détection de la maladie et a entraîné l'apparition de barrières commerciales, les pays importateurs se méfiant de la possibilité d'une propagation virale non détectée. Malgré ces difficultés, certains pays envisagent la vaccination comme un outil complémentaire aux mesures de contrôle traditionnelles telles que l'abattage et le renforcement de la bio-sécurité. Des recherches sont en cours pour mettre au point des vaccins plus efficaces, capables d'offrir une large protection contre plusieurs souches du virus de l'influenza aviaire.



## L'impact commercial

Au cours des dernières années, les épidémies d'influenza aviaire ont eu un impact profond sur le commerce international, en particulier dans le secteur de la volaille. Les pays touchés sont souvent confrontés à des interdictions d'exportation de la part de leurs principaux partenaires commerciaux. Ces interdictions peuvent durer des mois, voire des années, en fonction de la gravité et de la durée des épidémies. Les restrictions à l'exportation n'affectent pas seulement les ventes immédiates de produits avicoles, mais ont également des conséquences à long terme sur l'accès aux marchés, affectant les fournisseurs d'aliments pour animaux, le transport et les industries connexes.

Il faut également tenir compte de l'approvisionnement des grandes chaînes de restaurants, qui sont sensibles aux perturbations causées par ces épidémies. Ainsi, le site de la BBC faisait état le 3 juillet dernier des changements au menu de la chaîne McDonald's en Australie, conséquence d'une éclosion d'influenza aviaire dans ce pays. Les restaurants dépendent d'un approvisionnement constant et de haute qualité en produits de volaille pour répondre à la demande des consommateurs, et ce à un prix qui ne fluctue pas en raison d'une pénurie potentielle.

Des recherches sont en cours pour mettre au point **des vaccins plus efficaces**, capables d'offrir une large protection **contre plusieurs souches du virus de l'influenza aviaire**.



Pour les producteurs de volailles du Québec, l'adoption proactive de mesures de biosécurité à la ferme, telles que le contrôle de l'accès aux poulaillers (seul le personnel essentiel du poulailler étant admis), la désinfection régulière et la surveillance active de la santé des troupeaux demeurent le moyen le plus efficace. La surveillance et la détection précoce sont essentielles pour freiner tout foyer. Les PPC tout comme les EVQ recommandent aussi de séparer complètement les volailles des troupeaux d'oiseaux aquatiques et de bovins.

En conclusion, les épidémies d'influenza aviaire aux États-Unis et en Europe soulignent la nécessité pour les producteurs de volaille du Québec d'être vigilants et préparés. Bien que les vaccins offrent une solution potentielle, ils ne sont pas sans défis. De plus, l'impact sur le commerce international et sur les principales chaînes d'approvisionnement des restaurants met en évidence les conséquences considérables de ces épidémies.

L'industrie avicole québécoise doit demeurer vigilante continuer à adopter des mesures de biosécurité robustes et une surveillance diligente qui l'aideront à mieux naviguer dans les complexités de l'influenza aviaire et à sauvegarder son avenir. 🐦



**BINWATCH**

**Optimisez la Gestion de votre Alimentation avec BINWATCH**

- 🕒 Anticiper à distance vos commandes pour prévenir les excès ou les manques d'aliments
- 📄 Accéder aux inventaires de tous les silos sur un seul rapport
- 💰 Aucuns frais annuels
- 🛡️ Alerte de niveau bas par message texte
- 🔧 Simple à installer

24/7 SURVEILLANCE 24/7



**MONITROL**

450-641-4810 | [monitrol.com](http://monitrol.com)

225493

# MARCHÉ AMÉRICAIN DES VIANDES

## HAUSSE DE LA PRODUCTION DE PORC ET DE VOLAILLE EN 2024!

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Selon l'USDA, les prévisions de production pour l'année 2024 pour la volaille et le porc seraient en hausse de 0,8 % et de 3,1 % respectivement. Le dindon et le bœuf, pour leur part, connaîtront un recul de 4,5 % et 1,2 % par rapport à la production de 2023. En 2025, les projections de production pour les principales protéines animales devraient augmenter. La production de porc devrait augmenter de 1,5 %, celle du poulet de 1,5 % tandis que pour le dindon, une hausse de 1,3 % est anticipée. Les hausses de production prévues devraient, à leur tour, faire baisser les prix, sauf pour le dindon. La production de viande bovine, pour sa part, devrait diminuer de 4,5 % ce qui entraînera une hausse de son prix. Ces changements reflètent la poursuite du resserrement de l'offre de bœuf.

### La production de poulet stable au premier semestre

La production de poulet aux États-Unis pour le premier semestre de 2024 est restée stable par rapport à l'année 2023. Elle a totalisé 10,5 milliards de kilogrammes. Le poids moyen à l'abattage des poulets était de 2,96 kg, en légère hausse de 0,01 kg par rapport à 2023.

Cependant, les prévisions pour l'année 2024 ont été revues à la baisse. L'USDA estime que la production atteindra 21,2 milliards de kilogrammes, soit une croissance de 0,8 % par rapport à la production de 2023. Cela s'explique par la baisse de la production notée au deuxième trimestre 2024. En effet, la production du mois de mai 2024 a totalisé 1,8 milliard de kilogrammes, soit une baisse de 1,1 % par rapport à mai 2023. En juin, les données préliminaires de l'USDA Agricultural Marketing Service indiquent que moins de

poulets ont été abattus par rapport à juin 2023, bien que les poids moyens aient été plus élevés.

La croissance du poulet ne semble pas s'essouffler puisque les prévisions de production de l'année 2025 indiquent une croissance de 1,5 %. L'augmentation attendue repose sur une forte demande, des prix de moulée favorables et un raffermissement de l'offre de viande bovine.

Les stocks au 1<sup>er</sup> juin 2024 atteignent 325,8 Mkg, en diminution de 9,2 % (-32,8 Mkg) par rapport à la période équivalente en 2023. Le stock de viande de poitrine est également en baisse de 8 % par rapport à l'année précédente et atteint 95 Mkg. Selon l'analyse par découpe, seuls les pilons ont connu une hausse. Les cuisses et les ailes ont connu la plus forte diminution, soit une baisse de 15 % et 20 % respectivement.

La forte demande de poulet pousse l'USDA à revoir à la hausse ses prévisions de prix de gros pour l'année 2024



à 2,81 \$ US/kg. Même si ce prix connaît une hausse de 2,3 % (+0,06 \$ US/kg) par rapport à 2023, ce dernier est plus faible en 2024 qu'en 2022, mais demeure tout de même élevé par rapport aux moyennes historiques. Il faut rappeler que le prix de gros en 2022 avait atteint des records. Toutefois, en raison de l'augmentation de la production en 2025, le prix moyen annuel devrait être inférieur à celui de 2024 de 1 %.

### Le dindon en recul

Contrairement au poulet, la production américaine de dindon a connu un important recul au premier semestre 2024. Même si les prévisions de production ont été revues à la hausse au second trimestre de 2024, la production de la première moitié de l'année a totalisé 1,18 milliard de kilogrammes, une baisse de 5,6 % par rapport à 2023. Ce recul s'explique par une baisse de la production aux mois de mars et de mai de 7,4 % et de 9,6 % respectivement. De plus, les placements au mois de novembre ont chuté de 4,2 % comparativement à la même période en 2023. Si cette tendance se maintient, il y aura moins d'oiseaux disponibles pour l'abattage dans les mois à venir.

Les épisodes continus d'influenza aviaire dans les troupeaux de dindons diminuent également le nombre d'oiseaux disponibles pour abattage. Environ 1,2 million de dindons ont

été perdus à cause de la maladie depuis le début de l'année. La baisse des placements combinée avec les pertes dues à l'influenza aviaire porte la production de 2024 à 2,4 milliards de kilogrammes, soit une baisse de 4,5 % par rapport à 2023. Cependant, l'USDA prévoit un retour à la croissance avec une hausse de la production de 1,3 % en 2025.

Les stocks de dindon continuent leur hausse depuis le début de l'année. Ils se maintiennent à un niveau élevé atteignant ainsi 191,8 Mkg au 1<sup>er</sup> juin 2024, soit 5 % (+9,9 Mkg) de plus qu'en 2023. Le stock de poitrine est à un niveau record à 42,9 Mkg au 1<sup>er</sup> juin 2024, 34 % supérieur (+11 Mkg) au stock de juin 2023. Il faut retourner en 2020 pour trouver des niveaux aussi élevés. Les poitrines représentent aujourd'hui 22 % des stocks totaux tandis qu'en 2023, cette part était de 18 %.

Le prix de gros moyen de dindon entier congelé poursuit sa baisse, après avoir atteint un record en 2022 à 3,41 \$ US/kg. L'USDA prévoit que le prix de gros continuera à diminuer pour une deuxième année consécutive. Au cours de l'année 2024, il sera 32 % plus bas qu'en 2023, à 2,11 \$ US/kg comparativement à 3,09 \$ US/kg en 2023. Si ces prévisions se réalisent, il s'agirait du prix de gros moyen le plus bas depuis 2019. Cependant, le prix devrait rebondir en 2025, une croissance de 11,3 % est à envisager, portant ainsi le prix à 2,35 \$ US/kg. ►

## Le porc poursuit sa croissance


Pour le premier semestre de 2024, la demande de porc américain a été un facteur de soutien pour son prix. Le secteur porcin américain semble s'être stabilisé par rapport à l'année précédente grâce à une forte demande de la part des consommateurs. Pour la première moitié de l'année, la production de porc s'élève à 6,3 milliards de kilogrammes, une hausse de 1,1 % par rapport à la même période en 2023. La croissance de la production devrait se maintenir pour le reste de l'année 2024 portant ainsi les prévisions annuelles à 12,8 milliards de kilogrammes, une hausse de 3,1 % par rapport à 2023. Pour 2025, l'USDA s'attend à une production de 12,9 milliards de kilogrammes, une hausse de 1,5 % par rapport à 2024.

Le prix moyen du porc au premier semestre s'est établi à 60,25 \$/100 livres vif, une hausse de 8,1 % par rapport à la même période l'an dernier. Toutefois, l'USDA prévoit une correction des prix pour le reste de l'année, portant la moyenne annuelle à 59,13 \$ US/100 livres vif, une légère hausse de 1 % par rapport à 2023. Malgré la hausse de la production attendue en 2025, les prévisions de prix restent à 59 \$ US/100 livres vif, soit sensiblement le même prix qu'en 2024.

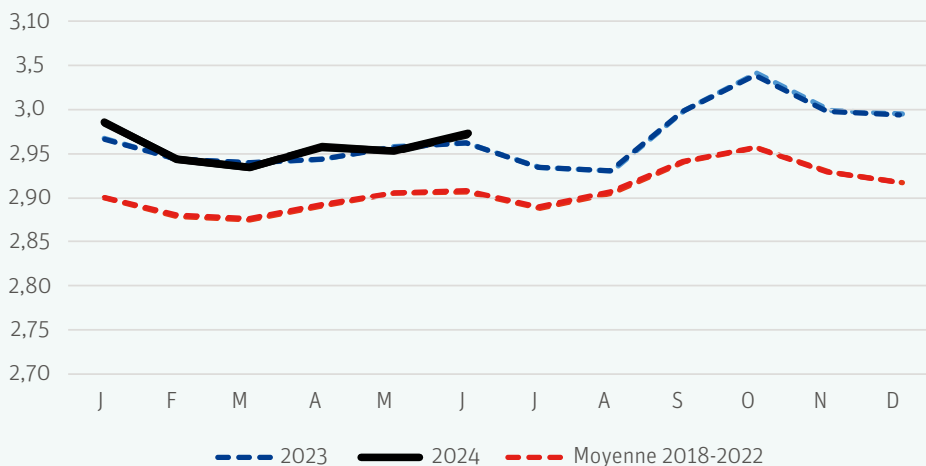
## Moins d'optimisme pour le marché du bœuf

Le resserrement de l'offre bovine continue de tirer la production vers le bas. Elle a atteint 6 milliards de kilogrammes pour le premier semestre de 2024, une diminution de 1,5 % (-93,4 Mkg) par rapport à 2023. Pour l'année en cours, l'USDA a revu ses prévisions légèrement à la hausse de 29,5 Mkg, ramenant ainsi les prévisions annuelles à 12,1 milliards de kilogrammes. Cette révision se base sur la prévision de poids plus élevés des bovins. Malgré cette révision à la hausse, la production accuse un retard de 1,2 % par rapport à 2023.

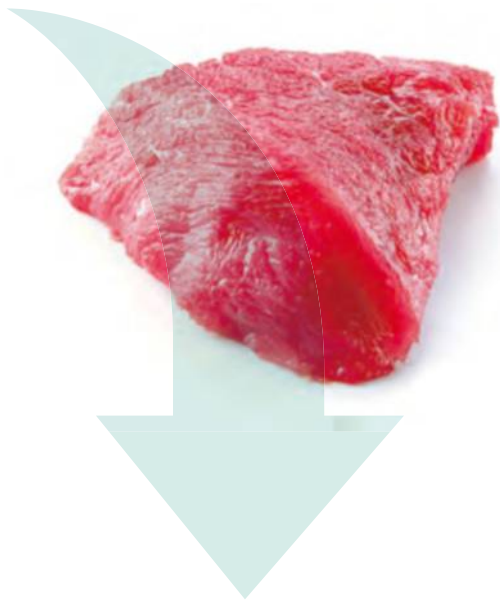
La contraction du cheptel se poursuivra en 2025. L'USDA prévoit une chute de 4,5 % de la production bovine par rapport à 2024. L'année 2025 marquera la troisième année consécutive de baisse de la production après le volume record de 2022 et sera la plus faible depuis 2015.

L'offre limitée de bœuf est un facteur de soutien pour son prix. L'USDA anticipe un prix moyen de 186,86 \$ US/100 livres vif en 2024, une augmentation de 6,4 % par rapport à l'année précédente. La hausse de prix devrait se poursuivre en 2025 selon l'USDA. Les prévisions sont à 190,50 \$ US/100 livres vif, une augmentation de 2 % par rapport à 2024. 

## Poids moyen du poulet à l'abattage, en kg



Source : *Livestock, Dairy, and Poultry Outlook*, ERS (USDA), 18 juillet 2024.



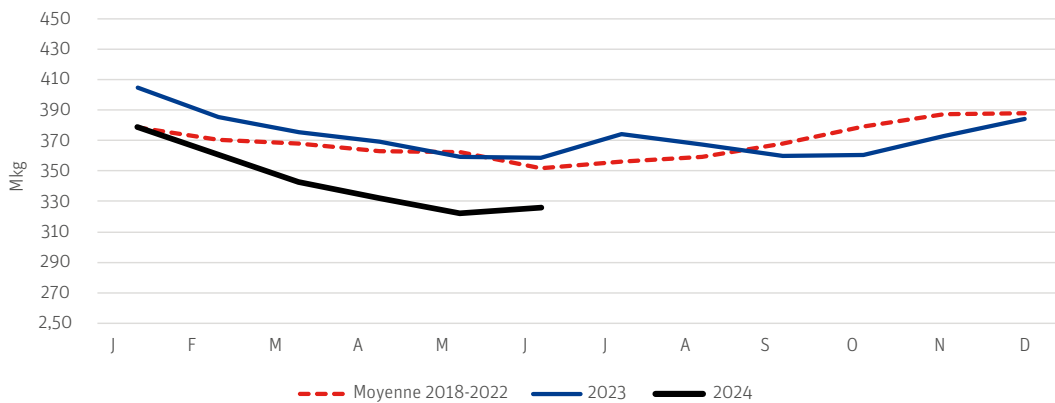
## Variation annuelle de la production américaine et estimation pour 2024 et 2025

	2022	2023	2024*	2025*
<b>Poulet</b>	2,9 %	0,4 %	0,8 %	1,5 %
<b>Dindon</b>	-6,0 %	4,5 %	-4,5 %	1,3 %
<b>Porc</b>	-2,5 %	1,1 %	3,1 %	1,5 %
<b>Bœuf</b>	1,2 %	-4,7 %	-1,2 %	-4,5 %

\* Prévisions

Source : *Livestock, Dairy, and Poultry Outlook, ERS (USDA)*, 18 juillet 2024.

## Stocks de poulet, millions de kg



Source : *Livestock, Dairy, and Poultry Outlook, ERS (USDA)*, 17 juin 2024.

## Notre premier produit phytogénique pour les volailles : Selko® Synerco<sup>MD</sup>



### Libérer le pouvoir des plantes

Réunir la nature et la science pour soutenir l'efficacité et la production animale



[trouwnutrition.ca](http://trouwnutrition.ca)



224330



# POULET

## LA PRODUCTION CANADIENNE CONTINUE SUR SA LANCÉE

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Pour la période A189, qui a pris fin le 29 juin dernier, la production canadienne de poulet était de 217,6 Mkg. Avec une performance de 99,5 %, le Canada a réussi à faire presque la totalité de son allocation pour une sixième période consécutive. Les fortes périodes de sous-production semblent être chose du passé. Le Québec, pour sa part, continue sur sa lancée et réussit à faire la totalité de son allocation pour une performance de 100,6 %! Cela reflète le travail de tous les membres de la filière.

Au cours des périodes A188 et A189 qui s'éten- daient du 10 mars au 29 juin 2024, la produc- tion québécoise pour le marché domestique et l'expansion des marchés a atteint 113,8 mil- lions de kilogrammes (Mkg) éviscérés. La pro- duction a connu une faible hausse de 1,3 % par rapport aux périodes équivalentes de l'année précédente (A181 à A183). Cela représente 26,3 % de la production canadienne.

Pour les prochaines périodes, l'allocation totale du Québec (domestique et pour l'expan- sion des marchés) est de 58,7 Mkg en A190 et de 57,9 Mkg en A191.

### Stocks

Les stocks totaux de poulet, excluant les catégories divers et cuisses, ont conti- nué leur diminution pour atteindre 54,4 Mkg au 1<sup>er</sup> juillet 2024. Une importante diminution de 5,7 % (-3,3 Mkg) par rapport au relevé du 1<sup>er</sup> juin 2024 et de 8,7 % (-5,2 Mkg) par rapport à juillet 2023. Ces stocks étaient constitués de morceaux transformés (59 %), de viande de poitrine (15,8 %), d'ailles (12,8 %), d'autres morceaux (11 %) et de poulets entiers (1 %).

### Importations

En 2024, pour les trois accords commerciaux d'intérêt, les importations sous contingents tarifaires sont sous les niveaux du prorata. Après 31 semaines (au 3 août), les volumes importés accusent un retard de 11 Mkg et s'élèvent à 59 Mkg. Ce volume comprend 48,4 Mkg (retard de 7,6 Mkg) en vertu des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) qui sont analysés ensemble, et 10,6 Mkg (retard de 3,4 Mkg) sous le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Les importations proviennent principalement des États- Unis (47 %), de la Thaïlande (16 %), du Chili (16 %) et du Brésil (15 %) et sont constituées de parties avec os (41 %), de morceaux transformés (31 %), de parties désossées (28 %) et d'une infime portion de carcasses de poulets entiers (1 %). Pour la période équivalente en 2023, cette répartition était de 39 %, 31 %, 30 % et 0,07 % respectivement.

Le volume des importations disponible pour le reste de l'année est de 60 Mkg, pour un volume hebdomadaire de 2,16 Mkg pour les accords de l'OMC-ACEUM et 0,61 Mkg pour le PTPGP.

ALLOCATION TOTALE ET PERFORMANCE, PÉRIODES A184 À A189, EN MKG ÉVISCÉRÉS

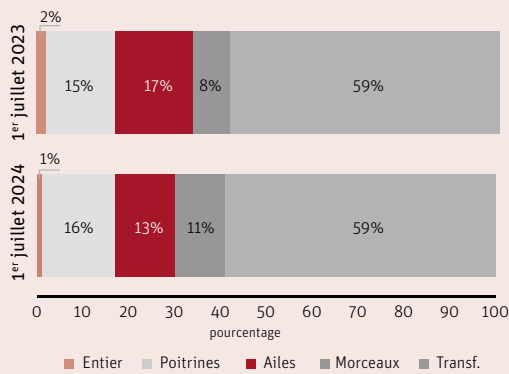
Période	A184	A185	A186	A187	A188	A189
Canada (Mkg)	222	223,3	210,1	212,4	215,0	217,6
Performance (%)	101 %	101,9 %	101,3 %	100,2 %	99,1 %	99,5 %
Québec (Mkg)	58,9	59,2	55,4	55,5	56,6	57,2
Performance (%)	102 %	103,1 %	101,8 %	100,3 %	99,7 %	100,6 %

STOCKS CANADIENS AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024, EXCLUANT LES CATÉGORIES CUISSÉS ET DIVERS, EN MILLIERS DE KILOGRAMMES

Période	2023	2024	% Δ
Morceaux	23 459	21 545	-8,2 %
Surtransf.	35 129	32 269	-8,1 %
Entier	982	562	-42,8 %
<b>Total</b>	<b>59 569</b>	<b>54 376</b>	<b>-8,7 %</b>

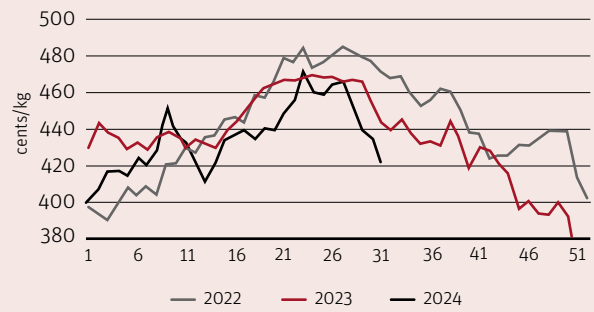
Sources : PPC et Agriculture et Agroalimentaire Canada

## PART DES STOCKS CANADIENS DE POULET, EXCLUANT LES CATÉGORIES CUISSÉS ET DIVERS



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

## INDICE COMPOSITE DU PRIX DE GROS DU POULET



Source : EMI Express Markets inc.

### Prix de gros

À la fin du premier semestre de 2024, le prix de gros composite demeure à des niveaux historiquement élevés même s'il se situe en deçà des niveaux de l'année précédente. En effet, pour les 31 premières semaines de l'année, la moyenne du prix du gros composite, qui reconstitue la valeur de la carcasse à partir de la valeur des découpes, est de 4,36 \$/kg, soit une baisse de 2,8 % par rapport à 2023. Une partie de la baisse s'explique par les prix des ailes et de la poitrine qui ont connu des baisses importantes de 10 % (-0,59 \$/kg) et de 6,9 % (-0,44 \$/kg) respectivement au courant de cette période. Quant au prix moyen de la cuisse, il a augmenté de 2,7 % (+0,09 \$/kg) pour se chiffrer à 3,46 \$/kg. Malgré la baisse, le prix du gros composite en 2024 se maintient à des niveaux nettement plus élevés que la moyenne historique.

Concernant le prix moyen du poulet vivant, ce dernier a diminué de 3,9 %, descendant à 2,03 \$/kg vif (2,76 \$/kg éviscéré) en moyenne pour les 28 premières semaines de 2024, comparativement à 2,12 \$/kg vif (2,87 \$/kg éviscéré) pour les mêmes semaines de 2023. La baisse du coût de l'alimentation explique cette baisse du prix vif payé aux producteurs.

### Les ventes en supermarché

Les ventes de poulet frais dans les supermarchés canadiens rapportées par Nielsen ont atteint 160,7 Mkg pour les 28 premières semaines de l'année jusqu'au 13 juillet 2024. Il s'agit d'une augmentation de 4,2 % (+6,5 Mkg) par rapport aux ventes enregistrées sur la période équivalente en 2023. Du côté des viandes concurrentes, les ventes de bœuf et de porc ont diminué de 3,3 % (-3,7 Mkg) et 2,6 % (-1,8 Mkg), pour atteindre 110,9 Mkg et 69,2 Mkg respectivement.

L'inflation du prix des viandes continue de se faire sentir. Au Canada, parmi les trois principales viandes, seul le prix moyen du poulet n'est pas en hausse par rapport aux semaines équivalentes de 2023. En effet, au 13 juillet 2024, le prix du poulet a baissé de 0,6 % (-0,07 \$/kg) pour atteindre 10,97 \$/kg. De leur côté, les prix du bœuf et du porc ont augmenté de 8,7 % (+1,31 \$/kg) et 2,3 % (+0,21 \$/kg) pour atteindre 16,40 \$/kg et 9,45 \$/kg respectivement.

Au Québec, les consommateurs paient leur poulet en épicerie 0,68 \$/kg moins cher que la moyenne canadienne. Le prix moyen enregistré par Nielsen pour la Belle Province a été de 10,29 \$/kg, une diminution de 0,06 \$/kg par rapport aux prix de 2023.

Cette diminution des prix s'est traduite par une augmentation des volumes de ventes de poulet frais au Québec de 4,6 % (+1,6 Mkg) et atteint 36,9 Mkg. Les ventes de bœuf et de porc ont diminué de 4,3 % (-1,4 Mkg) et 5 % (0,94 Mkg) pour atteindre respectivement 31,2 Mkg et 18,1 Mkg. 🦋



# UNE SAISON PLACÉE SOUS LE SIGNE **DES ÉCHANGES** ET DE **L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES**



TEXTE LUCE BÉLANGER, ADMINISTRATRICE DU QUÉBEC, DÉLÉGUÉE DU QUÉBEC AUX PPC

## Journée annuelle de lobbying des PPC et réception

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont organisé leur journée annuelle de lobbying et leur réception le 28 mai 2024, à Ottawa. Les représentants des PPC de partout au pays ont participé à des réunions avec des parlementaires pour discuter des réalités quotidiennes de l'exploitation d'une ferme au Canada, ainsi que de l'importance du secteur du poulet canadien pour les communautés et l'économie en général. Les représentants ont parlé de divers sujets comme la gestion de l'offre, le *Programme de soins aux animaux Élevé par un producteur canadien*, la volaille de réforme, la grippe aviaire, l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance à ces derniers, ainsi que de l'importante législation devant le Parlement, comme le projet de loi C-282. Nous avons eu une journée de lobbying réussie avec un rayonnement auprès de 57 parlementaires de toutes les provinces! Les PPC ont aussi organisé une réception pour les parlementaires, le personnel politique et les membres de l'industrie à l'édifice Sir John A. Macdonald. La soirée a permis de poursuivre les discussions sur l'importance du secteur du poulet.

Au cours des rencontres sur la Colline du Parlement et lors de la réception des PPC, nos représentants ont reçu des messages forts de soutien à nos producteurs, au secteur du poulet ainsi qu'à la gestion de l'offre.

## Campagne de clics et de soumissions pour C-282

Conjointement avec le GO5, les PPC ont coordonné une [campagne de clics](#) et de soumissions pour le projet de loi C-282, loi modifiant la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre). La campagne comprend une page d'accueil contenant des informations sur la gestion de l'offre, ainsi qu'une lettre déjà rédigée à l'intention des sénateurs.

Les PPC continuent d'encourager les conseils provinciaux à partager les informations sur cette campagne avec leurs membres afin d'accroître son soutien et ainsi de transmettre un message sur l'importance cruciale du projet de loi C-282 et sur la protection de la gestion de l'offre aux sénateurs canadiens.

## Réunion du comité de production

Le comité de production s'est réuni le 3 mai 2024 avec un ordre du jour chargé. Les sujets abordés comprenaient l'éclosion en poulailler, une mise à jour du Groupe de travail mixte sur le bien-être des animaux, des propositions concernant les fournisseurs d'audit par une tierce partie, une mise à jour du Groupe de travail sur les normes biologiques, le compte rendu d'examen de la gestion du *Programme de la salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) et du *Programme de soins aux animaux* (PSA), une mise à jour sur la réduction des agents pathogènes, des propositions de recherche, une mise à jour sur l'influenza aviaire hautement pathogène, une mise à jour du groupe de discussion sur l'utilisation des antimicrobiens et des données de surveillance, ainsi qu'une mise à jour du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Les conclusions ont été rapportées aux administrateurs lors des réunions du conseil d'administration en mai et en juillet.

## Sommet des intervenants 2024 de l'Animal Agriculture Alliance

Luce Bélanger et Rick Kaptein, administrateurs des PPC et membres du comité de production et du Groupe de travail mixte sur le bien-être des animaux, ainsi que Jean Lavallée, directeur des soins aux animaux et de la recherche des PPC, ont récemment assisté au sommet des intervenants de l'Animal Agriculture Alliance. Lors de cet événement, des dizaines d'intervenants issus de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et agricole ont échangé à propos des moyens à mettre en œuvre pour protéger l'agriculture animale. Les présentations ont porté sur l'utilisation des antibiotiques, les problèmes législatifs, favoriser la transparence, l'agriculture animale sur la scène mondiale, les droits des animaux et le bien-être des animaux.



**Plus de 270 participants**  
ont pris part au sommet,  
représentant des exploitations  
agricoles, des ranchs, des industries  
connexes, des transformateurs  
d'aliments, des restaurants, des  
épiceries, des assemblées législatives,  
des universités, des organismes  
gouvernementaux et des médias.

## Le Groupe de travail mixte sur le bien-être des animaux

Le Groupe de travail mixte sur le bien-être des animaux (GTMBEA) a eu le plaisir de se rendre à Fayetteville, en Arkansas, pour visiter la ferme de recherche sur le bien-être des poulets de chair « [Broiler Welfare Research Farm](#) » de *Tyson Foods* le 21 mai 2024. La visite comprenait une tournée des poulaillers de recherche ainsi qu'une période de questions avec le personnel de *Tyson*. Le groupe de travail a également tenu une réunion durant laquelle les résultats d'une analyse documentaire sur les poulets de chair à croissance lente préparée par la Dre Karen Schwean-Lardner, professeure à l'Université de la Saskatchewan, et Tory Shynkaruk, diplômé de cette université, ont été dévoilés. Le groupe de travail a également discuté de la densité de logement, de l'éclairage et des enquêtes sur le bien-être des animaux des clients transformateurs.

## Évaluation de l'efficacité du PSAF et du PSA

Le 9 avril 2024, l'examen annuel de la gestion des PPC a eu lieu avec tous les Offices provinciaux. L'examen de la gestion vise à évaluer l'efficacité du PSAF et du PSA, afin de déterminer si ces programmes répondent aux attentes et de cerner toute mesure à prendre permettant le maintien ou l'amélioration du système. 🦋



# POSITIONNEMENT RENFORCÉ ET PRÉSENCE ACCRUE POUR LE POULET

TEXTE SECTEUR MARKETING

*Le Poulet du Québec est bien plus qu'un simple choix alimentaire,  
c'est une marque qui incarne qualité, tradition et fierté locale.*

*Au printemps 2024, en continuité avec notre campagne d'automne 2023,  
nous avons lancé une nouvelle phase de la campagne avec des objectifs clairs :  
renforcer notre positionnement comme le meilleur choix  
pour les consommateurs et accroître leurs intentions d'achat.*



## Contenu de la campagne

La campagne a été soigneusement conçue pour résonner avec notre public cible. Nous avons présenté des recettes venant de divers horizons culinaires afin d'inspirer les consommateurs à utiliser le poulet du Québec pour la préparation des repas, tout en les encourageant aux découvertes culinaires. Le poulet du Québec a été mis de l'avant comme l'ingrédient parfait pour toutes les cuisines et saveurs du monde.

Pour maximiser l'impact de notre message, la campagne a été déployée sur divers canaux tout au long du printemps.

• **Publicités numériques.** Nous avons utilisé les plateformes en ligne pour rejoindre les consommateurs dans leur quotidien numérique, augmentant ainsi notre portée. Des publicités en bannières Web ainsi qu'en Google Display (un service qui permet aux utilisateurs qui parcourent les sites

Web, les applications et les propriétés appartenant à Google comme YouTube et Gmail, par exemple, d'accéder à notre contenu) ont été placées ainsi que des achats sur les plateformes META en format carrousel ou *story*.

• **Réseaux sociaux.** Grâce à un engagement interactif et du contenu captivant, nous avons réussi à créer une communauté fidèle et impliquée autour de notre marque.

• **Magazine imprimé.** Nous avons renforcé notre présence pour toucher notre audience cible de manière significative avec une publicité d'une page dans le magazine *RICARDO*. Le Poulet du Québec continue d'évoluer et de s'adapter aux attentes des consommateurs. Cette nouvelle phase de la campagne de relance est une opportunité de renforcer notre position sur le marché et de créer des liens durables avec notre public. 🦃



### OPTEZ POUR VOTRE SOLUTION COMPLÈTE SIGNÉE IEL

- Offre complète
- Service technique hors pair
- Technologie à la fine pointe

Logos: ESA GEORGES, ZIEHL-ABEGG, MAXIMUS

CONTACTEZ-NOUS POUR VOS FUTURS PROJETS!  
552, route Begin Nord Ste-Claire (Québec)  
418 883-3030 | 1-833-883-3030 | info@iel.qc

**BIEN ÊTRE | EFFICACITÉ | INNOVATION**  
ANIMAL | ÉNERGÉTIQUE | PERFORMANCE



# COMPLICITÉ AVANT TOUT

TEXTE SUZANNE DUQUETTE - PHOTOS MARIE-MICHÈLE TRUDEAU

*La Ferme Berlu, c'est d'abord l'histoire d'une complicité, celle de Bernard et Pierre Lussier... d'une fratrie unie par une vision commune et un même sens du travail. L'attention méticuleuse que ces deux frères portent à leurs volailles en témoigne, tout comme le regard que Pierre Lussier porte sur sa famille, la ferme et son évolution.*





**F**erme Berlu... le nom, en lui-même, fait déjà sourire. Un signe peut-être, de la bonne entente qui règne sur cet élevage et des liens tissés au cours des générations. « Berlu, c'est pour la première syllabe du prénom de mon père, Bertrand, et la dernière syllabe du nom de famille de ma mère « Lambert » et lu pour Lussier. Le « Ber » s'applique aussi au prénom de mon frère, Bernard, plus vieux que moi de douze ans », explique Pierre Lussier. Si le nom date de peu, cette ferme familiale existe depuis 1904 dans une région d'abord reconnue pour ses exploitations laitières : Warwick. « Bernard et moi sommes de la quatrième génération », mentionne Pierre Lussier qui est fier de son héritage et de l'évolution de l'entreprise. Cette ferme, qui à ses débuts servait uniquement aux besoins de la famille, connaît un premier essor lorsque les Lussier décident de concentrer leurs efforts sur les grandes cultures et la production laitière. « Mon frère Bernard avait déjà joint l'entreprise familiale depuis 15 ans lorsqu'en 1998 j'ai terminé mon DEC à Saint-Hyacinthe. Nous avions à l'époque environ 60 vaches laitières et venions de décider de mettre fin à l'élevage des animaux de remplacement », souligne Pierre Lussier. À peine trois ans plus tard, alors que les premières fermes robotisées sont le sujet de l'heure, la famille Lussier se tourne vers l'élevage de volailles pour faire grandir l'entreprise. Un virage qui lui permet de se démarquer! >

Pierre Lussier et son père,  
Bertrand Lussier.



### Les volailles font leur entrée

« En 2001, nous voulions développer la production animale à la ferme. À l'époque, nous pouvions acheter des quotas de poulet directement d'autres producteurs. J'y ai vu une opportunité », explique Pierre Lussier qui ne cache pas que cette acquisition a apporté son lot de défis. « Ça représentait beaucoup d'argent et il a fallu changer d'institution financière parce que la nôtre ne croyait pas vraiment à notre projet. On avait réussi à conclure les démarches et les ententes. Arrive le 11 septembre 2001, le contexte économique est ébranlé. On a tout de même réussi à faire rentrer nos oiseaux dans notre premier poulailler le 30 novembre 2001. Un poulailler de deux étages construit sur l'emplacement de l'étable qui servait aux animaux de remplacement. La production allait bien, alors nous avons construit un deuxième poulailler en 2002, tout en poursuivant la production laitière. »

Ce n'est qu'en 2008 que les Lussier décident de vendre toutes leurs vaches. Ils en profitent pour acheter un peu plus de quota et pour construire une petite meunerie sur la ferme. « Comme nous produisons des grains, nous avons décidé de préparer notre propre moulée pour nos poulets ce qui nous permet une certaine autonomie et nous met à l'abri de la fluctuation des prix, en plus de garantir une stabilité autant pour l'élevage que pour les performances. »

Aujourd'hui, ce sont trois poulaillers que l'on retrouve à la Ferme Berlu. La construction du tout dernier, en 2019, a pris fin une journée avant la pandémie de COVID-19 précise Pierre. Le modèle sur un étage, et entièrement automatisé, peut accueillir 40 000 oiseaux. ►



« Aujourd’hui, ce sont trois poulaillers que l’on retrouve à la Ferme Berlu. Le dernier, construit en 2019, comporte un étage et est entièrement automatisé. Il peut accueillir jusqu’à 40 000 poulets. »





Complicité avant tout! Comme en témoigne l'échange de regards et de sourires entre Jeanne et Mélanie.

## Une entreprise familiale, une vraie de vraie

Les membres de la famille Lussier ont toujours su travailler ensemble, sans vraiment compter sur de l'aide extérieure, et c'est encore le cas aujourd'hui. Si Pierre Lussier s'occupe du secteur avicole et de la gestion, Bernard, hautement manuel, a pris le contrôle des champs et des cultures. Quant à Bertrand, le papa, bien qu'il ait vendu ses parts en 2002, il est toujours actif à 83 ans et effectue de petits travaux sur la ferme (sauf les fins de semaine) en plus de s'occuper de l'érablière, un passe-temps ou plutôt une

tradition qu'il tient à maintenir. « Mon père nous a transmis ses valeurs. Nous sommes tous très travaillants, ce qui ne m'empêche pas de garder du temps pour mes deux filles, Mélanie et Jeanne, qui ont maintenant 12 et 8 ans. Comme plusieurs producteurs agricoles, je souhaite leur transmettre ma passion pour l'agriculture et leur transférer un jour la ferme familiale. Je les implique beaucoup dans les tâches quotidiennes, selon leur capacité et leur intérêt. Mais, elles sont vraiment bonnes », confie Pierre.

L'éleveur avait pressenti depuis longtemps que la main-d'œuvre deviendrait une contrainte importante dans le domaine agricole et avicole. Les installations automatisées facilitent sa tâche ainsi que celle de son frère et leur permettent de compter sur l'aide de seulement un ou deux employés à la période des récoltes. « Avec les nouvelles technologies, on peut maximiser notre temps, garder un œil sur les productions, même à distance, et consulter des données. » On le comprendra, tout est fait à l'interne chez les Lussier depuis la régie jusqu'aux tournées des poulaillers, en passant par l'entretien des véhicules et des outils et les récoltes. L'apprentissage y est rapide et constant. « À nos débuts en aviculture, il y avait très peu d'intervenants dans notre région. Sébastien Charest qui était mon agent d'approvisionnement Olymel à l'époque et qui est maintenant mon technicien de poussins ainsi que Guy Massé nous ont donné de très bons conseils. Ils sont encore très présents aujourd'hui. Pour le reste nous avons appris le métier par nous-mêmes. » Les visites des expositions agricoles et avicoles aussi bien à Atlanta aux États-Unis qu'à London en Ontario, les lectures spécialisées, les voyages au Chili, au sud de la frontière et en Europe pour comparer les installations et les techniques d'élevage ainsi que la formation continue sur les plus récentes avancées technologiques font maintenant partie de l'habituel pour les frères Lussier qui misent sur la formation, aussi bien que sur l'expérience. « J'aime bien effectuer des tests. Comme nous avons deux bâtiments identiques, je peux rapidement comparer l'effet d'un nouveau produit ou d'une nouvelle méthode. Si je vois une différence dans les résultats au bout de quelques semaines ou de quelques mois, je vais appliquer le nouveau produit ou la nouvelle méthode à l'ensemble des bâtiments. » >



« Mon père nous a transmis ses valeurs. »



## Parier sur la stabilité

Pierre Lussier aime que la Ferme Berlu soit à dimension humaine et que son frère et lui en demeurent les seuls responsables. Bien que les inconsistances dans les arrivages des importations en sol québécois le perturbent et que le manque de reconnaissance des consommateurs pour la qualité des volailles d'ici l'attriste, il mise à la fois sur la popularité fulgurante du poulet et sa connaissance de l'élevage pour maintenir la stabilité de l'entreprise. « L'avenir de notre ferme repose moins sur l'expansion et plus dans la maximisation de notre production et de nos terres. Perfectionner de petits aspects et chercher des performances, confie-t-il en avouant que l'agriculture n'est pas un métier, mais un mode de vie. Avec la vigilance et le sérieux dont il fait preuve, le regard lucide qu'il porte sur la gestion de l'offre et l'arrivée des exportations étrangères ainsi que sur les tendances en consommation, gageons qu'il sera en mesure de gagner son pari d'une entreprise stable et prospère... avec la complicité de son frère et de sa famille, bien entendu. 🐔





## FERME BERLU

» **Propriétaires :**

Bernard et Pierre Lussier

» **Lieu de production et dimension de la Ferme Berlu :**

Warwick, MRC Arthabaska  
dans le Centre-du-Québec;  
700 hectares

» **Type de production :**

Poulets de chair

» **Volume de production annuel :**

600 000 poulets  
(1,3 million kilos de viande)

» **Cultures et autres :**

Maïs-soya, érablière, meunerie,  
deux porcheries (en location)



# Le marché mondial de la volaille

## Quand le Brésil, la Thaïlande et le Chili s'invitent dans notre bassecour

TEXTE DIRECTION DES COMMUNICATIONS

*Avec la mondialisation, la planète est devenue un immense terrain de jeu pour les exportateurs et les importateurs de denrées, dont la volaille. Bien que les productions sous gestion de l'offre au Canada et au Québec bénéficient d'une certaine protection, qui sera bientôt renforcée lorsque le projet de loi C-282 deviendra réalité, les multiples traités internationaux ont facilité l'entrée d'importations, dont certaines, en provenance du Brésil, de la Thaïlande et du Chili. Arrêt sur image sur ces trois pays producteurs.*





## Brésil

Le Brésil est le deuxième plus grand producteur de volailles au monde, mais surtout le plus grand exportateur, surclassant dans ce domaine son principal concurrent, les États-Unis. Près du tiers de la production brésilienne de volailles est réservée à l'exportation dans plus de 150 pays. L'amélioration de la production, la faiblesse du réal brésilien, tout comme le fait que le Brésil a su contenir les éclosons d'influenza aviaire hautement pathogène sur son territoire jusqu'à présent permettent à ce pays, membre du Mercosur, de maintenir sa position de choix auprès des pays importateurs. L'influenza aviaire s'est répandue comme une traînée de poudre en Amérique du Sud pour finalement faire son entrée sur le territoire brésilien en 2023. Le virus est toutefois resté « confiné » aux oiseaux sauvages et n'a pas franchi la frontière avec l'industrie avicole, affirment les autorités.

Selon le site [Brazilian Farmers](#), la majorité des exportations de poulets brésiliens proviennent de petits producteurs. La chaîne de production étroitement intégrée comprend les fournisseurs de poulet, les éleveurs, les abattoirs et les exportateurs. Grâce au climat subtropical, les poulets brésiliens sont élevés en faible densité dans des espaces ventilés. Les bonnes conditions de santé et de bien-être des animaux combinés à une production de volailles respectueuse de l'environnement, tout comme des tarifs compétitifs, attirent les acheteurs. Les abattoirs intégrés sont déterminants pour le bien-être des animaux, car ils réduisent au minimum la nécessité de transport. Le système permet également un contrôle de la qualité du fait d'une assistance technique et vétérinaire constante.

Un réseau de départements spécialisés, supervisé par le ministère brésilien de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement (MAPA), inspecte chaque étape du processus de production. Le personnel du Service fédéral d'inspection (Serviço de Inspeção Federal) visite chaque unité de transformation exportatrice. Il veille au respect des normes internationalement reconnues, notamment la norme *British Retail Consortium* (BR) pour la sécurité alimentaire, l'*International Featured Standards* (IFS) et la norme mondiale *GLOBAL GAP* pour les bonnes pratiques agricoles.

Les poussins, tout comme les intrants et les médicaments, sont principalement fournis aux éleveurs par deux multinationales alimentaires et leurs filiales : Brasil Food (BRF) et la société José Batista Sobrinho (JBS), qui en retour prennent soin de l'abattage. Ces deux géants dominent la filière avicole brésilienne et comptent à elles seules pour 70 % des exportations de volailles.\*

Grâce à différentes acquisitions, BRF est présente en Amérique du Sud (Brésil, Paraguay, Chili, Uruguay), en Europe (Pays-Bas, Royaume-Uni), en Asie (Turquie, Émirats arabes unis, Malaisie, Thaïlande), en Afrique (Égypte) et JBS en Amérique latine (Brésil, Mexique, Chili, Argentine, Paraguay et Uruguay), en Europe (Angleterre, Russie, Italie) et aux États-Unis. ►

\* Monitor, *Brazil Poultry Industry*, juin 2016.

## Thaïlande

Contrairement au Brésil, la Thaïlande a dû faire face à des épisodes sévères d'influenza aviaire qui ont ralenti à la fois sa production nationale et ses exportations. Ce petit pays d'Asie, stratégiquement situé près du géant chinois et du Japon, n'en demeure pas moins une championne lorsqu'il s'agit de la volaille. Dès les années 2000, cette industrie s'est transformée pour satisfaire aux critères de sécurité et d'hygiène internationaux. L'épidémie d'influenza aviaire de 2003 a eu des conséquences importantes sur l'industrie thaïe et accéléré la transition des élevages, jusqu'alors de type basse-cour, à une approche industrielle à grande échelle. Les règles de biosécurité et d'hygiène ont été resserrées.

Environ 32 % de la production nationale sont consacrés à l'exportation. L'Association thaïlandaise des producteurs et exportateurs de poulet (Thai Broiler Processing Exporters Association), qui compte 20 membres, joue un rôle essentiel dans la production de volailles vendues fraîches, congelées, précuites ou transformées. Les grands acteurs dont *Charoen Pokphand Foods* (CPF), *Betagro*, *Saha Farm* et *Thai Foods Group* sont à l'origine d'environ 90 % de la production totale de poulets en Thaïlande et investissent généralement dans l'ensemble de la filière, depuis la production d'aliments pour animaux jusqu'aux abattoirs et aux usines de transformation alimentaire, en passant par l'élevage de poulets. Les petites exploitations représentent les 10 % restants de la production. Malgré les efforts déployés, les pratiques relatives au bien-être des animaux, l'utilisation d'hormones de croissance et d'antibiotiques ainsi que la sécurité des travailleurs demeurent toutefois des préoccupations majeures en ce qui concerne la production avicole thaïlandaise.

La Thaïlande a conclu 14 accords de libre-échange avec 18 pays ce qui a permis d'élargir ses marchés. Depuis 2021, le Canada a entrepris des négociations dans le cadre d'un traité de libre-échange avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) dont la Thaïlande. Cet important producteur de volaille a aussi signifié son intention de rejoindre l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).\*\* Une situation préoccupante pour les producteurs d'ici.

\*\* Source : Producteurs de poulet du Canada (PPC)



### PRODUITS DE VIANDE APPROUVÉS PAR L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS (ACIA)

Pays	Importations	Permis d'importation émis sous contingent tarifaire (000 kg, poids éviscéré), 2023
Brésil	Volaille – crue (poulet à griller, dindon à griller, femelle reproductrice de poulet à griller et femelle reproductrice de dindon à griller seulement), volaille cuite	15 408
Thaïlande	Poulet seulement – transformé (cuit seulement), en conserves	13 896
Chili	Volaille – crue, cuite	7 418

Source : Gouvernement du Canada, PPC



## Chili

Bien que le Chili occupe seulement le 24<sup>e</sup> rang parmi les pays producteurs de volailles avec 691 000 tonnes (0,7 % de la production mondiale) \*\*\*, il est devenu un joueur clé pour la filière avicole canadienne depuis l'adoption du PTPGP. Le Chili qui, selon l'USDA, occupait le 12<sup>e</sup> rang comme pays exportateur en 2019, a connu une année particulièrement difficile en 2023 alors que ses exportations de poulet ont chuté de 31 % et celles de dindon de 44 % en raison de l'influenza aviaire.

Le poulet est la viande la plus produite et la plus consommée au Chili. L'amélioration des pratiques de production ainsi que des normes de qualité et de biosécurité est due en grande partie au développement des exportations vers divers pays, dont les États-Unis, le Mexique, le Royaume-Uni, la Chine et les Philippines.

Le site de l'association des exportateurs de volaille et de porc [ChileCarne](#) nous apprend que six compagnies, dont deux spécialisées dans la volaille (*Agrosuper*, *Sopraval*) et une dans le dindon (*ProPavo*), contrôlent 85 % des exportations de viandes blanches chiliennes (porc et volailles). Dans une entrevue donnée en 2021 à *Diario de la carne*, Juan Carlos Domínguez, président de *ChileCarne*, affirmait qu'il était pratiquement impossible d'entrer dans une usine de production d'œufs et de poulets, et que les personnes qui y travaillent doivent se doucher deux fois avant d'entrer et de sortir, entre autres contrôles d'hygiène.

Le Chili a conclu 26 accords commerciaux avec 64 pays, dont le PTPGP avec le Canada. Les EVQ surveillent de près les importations chiliennes et l'incidence de leur arrivée sur la production de poulet et de dindon dans notre province. 🍗

\*\*\* Source : USDA

## LES 8 PLUS GRANDS PRODUCTEURS DE POULET ET LA PLACE DU CANADA, 2023

Pays	% de la production globale	Production totale en 1 000 tonnes métriques
États-Unis	20 %	21,08
Brésil	14 %	14,9
Chine	14 %	14,8
Union européenne	11 %	11,06
Russie	5 %	4,88
Mexique	4 %	3,89
Thaïlande	3 %	3,45
Argentine	2 %	2,33
Canada (19 <sup>e</sup> rang)	1,4 %	1,41

Source : USDA

## LES 8 PLUS GRANDS EXPORTATEURS DE POULET, EN DATE D'AVRIL 2024

Pays	Production totale en 1 000 tonnes métriques
Brésil	4,97
États-Unis	3,21
Union européenne	1,66
Thaïlande	1,12
Chine	550
Turquie	480
Ukraine	440
Royaume-Uni	235

Source : USDA



# CHEZ AGRISUM L'EAU C'EST VITAL

**Nettoyage de conduites d'eau - Acidification - Désinfection - Installation**

Contactez-nous  
info@agrisum.ca | 438 622-6971 |

217493

Ces trois pays exportateurs auront à faire face à de nombreux défis au cours des prochaines années, dont celui de répondre aux exigences des consommateurs d'ici. Ces derniers, de mieux en mieux informés, sont de plus en plus conscients des questions environnementales, sensibles au bien-être des animaux et à l'utilisation des antibiotiques ainsi qu'aux conditions de travail de la main-d'oeuvre. Si ces questions font partie du quotidien des éleveurs de volailles du Québec qu'en est-il vraiment de ces trois joueurs?



2024

DU 12 AU 15 NOVEMBRE  
HANOVRE, ALLEMAGNE

SAVE THE DATE!



LE SALON LEADER MONDIAL DE LA PRODUCTION ANIMALE



we innovate  
animal farming



www.eurotier.com



MADE BY



# LES BIOAÉROSOLS

## UN VECTEUR SOUS-ESTIMÉ DE DISSÉMINATION DE LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES DANS LES ÉLEVAGES DE POULETS DE CHAIR

TEXTE JOANIE LEMIEUX<sup>1,2</sup>, ANTONY VINCENT<sup>3</sup>, ÈVE BÉRUBÉ<sup>4</sup>, MARTHE BERNIER<sup>4</sup>,  
MEREDITH ELIZABETH GILL<sup>5</sup>, LUC TRUDEL<sup>1</sup>, NATHALIE TURGEON<sup>2</sup>, MAURICE BOISSINOT<sup>4</sup>,  
FRÉDÉRIC RAYMOND<sup>2</sup>, CAROLINE DUCHAINE<sup>1,2,6</sup>

*Au Canada, près de 80 % des antibiotiques distribués au pays sont utilisés pour la production d'animaux d'élevage. Ces antibiotiques sont majoritairement administrés aux animaux pour prévenir et traiter les infections.*

*L'utilisation de ces antibiotiques accélère le phénomène naturel de résistance aux antibiotiques (RA), favorise l'émergence de bactéries résistantes aux antibiotiques (BRA) et la transmission de leurs gènes de résistance (GRA). Les Éleveurs de volailles du Québec ont été proactifs au sujet de la RA en décidant de réduire l'utilisation d'antibiotiques et même de ne plus utiliser certaines catégories d'antibiotiques.*



Une fois en suspension dans l'air intérieur d'un poulailler, un bioaérosol a le potentiel d'être émis à l'extérieur via les ventilateurs qui poussent l'air hors du bâtiment.

## Les bioaérosols

Les élevages, comme ceux de poulets de chair, sont de grands émetteurs de bioaérosols. Les bioaérosols sont des particules biologiques hétérogènes en suspension dans l'air qui peuvent contenir des micro-organismes, dont des BRA. Les sources principales de bioaérosols dans un poulailler sont les poulets (peau, plumes et fientes), la litière et la moulée. Une fois en suspension dans l'air intérieur d'un poulailler, un bioaérosol a le potentiel d'être émis à l'extérieur via les ventilateurs qui poussent l'air hors du bâtiment. Une fois à l'extérieur, le devenir des bioaérosols dépend de plusieurs facteurs comme leur taille de même que la vitesse et la direction des vents. Ces facteurs influencent la distance que ces derniers peuvent parcourir, allant de mètres à plusieurs kilomètres. Donc, un bioaérosol contenant une ou plusieurs BRA peut être un véhicule permettant de propager la RA vers des environnements autres, proches des élevages et des activités humaines.

Cette recherche s'attarde, en partie, au profil des BRA viables présentes dans l'air intérieur de poulaillers de poulets de chair, et permet de comparer les productions conventionnelles avec celles sans antibiotiques. Les productions qui utilisent des antibiotiques sont des élevages dits conventionnels alors que certaines productions qui font le choix de ne pas administrer d'antibiotiques sont appelées « sans antibiotiques ».

## Méthodologie

Un échantillonneur d'air assurant la viabilité des bactéries, récolte les bioaérosols dans l'air intérieur de quatre poulaillers, deux conventionnels et deux sans antibiotiques. Les échantillons d'air contenant les bioaérosols sont ensuite appliqués sur des milieux de culture contenant des antibiotiques. Les bactéries résistantes qui se sont multipliées en présence d'antibiotiques sont isolées et analysées en détail pour identifier quels sont les GRA encodés dans leur matériel génétique. ►

## Constations préliminaires

La comparaison entre les élevages conventionnels et sans antibiotiques permettra de savoir s'il y a une différence dans le profil des GRA qui pourrait être associée à l'administration ou non d'antibiotiques. Tous les GRA ne sont pas problématiques. Ceux considérés comme critiques sont ceux qui se retrouvent en circulation dans la population, humaine et animale, puisqu'ils peuvent causer des difficultés lors du traitement de certaines infections.

La présence de BRA dans l'air de poulaillers de poulets de chair élevés sans antibiotiques n'est pas surprenante. Les BRA sont présentes dans tous les environnements, à commencer par les intestins des animaux et des humains. Il est possible que les poussins arrivant dans les élevages pour l'engraissement soient déjà porteurs de BRA et GRA. Aussi, l'environnement du poulailler (litière, eau, moulée) n'est pas exempt de BRA et peut contribuer à enrichir le profil des GRA identifiés.

Les résultats de cette recherche seront cruciaux puisqu'ils ouvrent le dialogue sur la nécessité de mettre en place des méthodes de contrôle des sources de bioaérosols et de créer des outils de surveillance de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des élevages. La capacité de certains bioaérosols à transporter des BRA et leur GRA, provenant de l'intérieur vers l'extérieur et sur des distances variables, pose un risque potentiel pour la santé publique et les écosystèmes environnants.

Pour atténuer les risques associés à la dissémination des BRA, plusieurs mesures sont recommandées :



### 1. Surveillance de la qualité de l'air.

Mettre en place des systèmes de surveillance réguliers pour détecter la présence de BRA dans l'air intérieur de même que dans l'air près des élevages.



### 2. Meilleures pratiques de gestion dans les élevages.

Réviser les protocoles de gestion pour minimiser la production et la dispersion de bioaérosols contenant des BRA, en réduisant la poussière, par exemple, ou par la bio-filtration de l'air sortant des ventilateurs d'extraction.



### 3. Réduction de l'utilisation des antibiotiques.

Encourager l'utilisation prudente et ciblée des antibiotiques en élevage et adopter des alternatives aux antibiotiques pour contrer les maladies animales. Joanie Lemieux ajoute que les poussins sont probablement porteurs de GRA qui ne viennent pas de l'environnement de l'élevage, mais potentiellement transmis par la pondeuse lors de la formation de l'œuf et ensuite dans l'environnement de l'incubateur. De plus, le fait d'élever des poussins sans antibiotiques n'empêche pas la présence de certaines BRA et de leurs GRA.

Les résultats de cette recherche ouvrent le dialogue sur la nécessité de **mettre en place des méthodes de contrôle** des sources de bioaérosols et de **créer des outils de surveillance** de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des élevages.



Ces mesures sont essentielles pour protéger la santé publique, la santé animale et l'environnement. Il est impératif que les éleveurs, les chercheurs et les décideurs collaborent pour mettre en œuvre ces recommandations et prévenir les crises sanitaires. Ces actions intégrées font partie de l'approche « Une seule santé » mise de l'avant par l'Organisation mondiale de la santé, car la santé des humains, celle des animaux et celle des écosystèmes sont étroitement liées. 🦋

---

#### Départements et instituts associés aux auteurs

- 1 Département de biochimie, microbiologie et bio-informatique, Faculté des sciences et de génie, Université Laval
- 2 Centre de recherche de l'Institut de cardiologie et pneumologie de Québec, Université Laval
- 3 Département des sciences animales, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval
- 4 Centre de recherche en infectiologie de l'Université Laval, axe maladies infectieuses et immunitaires, Centre de recherche du CHU de Québec, Université Laval
- 5 Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels, Université Laval
- 6 Chaire de recherche du Canada sur les bioaérosols

**Une approche**  
**«Global»**  
**pour tous vos projets**

› Construction    › Installation  
› Rénovation    › Garage

**GLOBAL**  
CONSTRUCTION

contact@globalconstruction.ag

RBQ : 5752-3771-01

CORMICO | MONCTON  
POULAILLER DE POULET GRILLÉ  
260 X 48 pi | 30 000 OISEAUX

Voir nos services



223835

91 rue Jean-Paul Leblanc, Saint-Anselme (Québec), G0R 2N0 • (418) 380-8585

# Christopher Adam-Tellier tient le gouvernail

Saint-Félix-de-Valois compte de nombreuses fermes avicoles. Une belle histoire est vécue dans chacune d'elles. Par exemple sur le Chemin de la Ligne-Frédéric, où Christopher Adam-Tellier a gagné un prêt de 300 m<sup>2</sup> du *Programme d'aide à la relève*. Un encouragement bien mérité à celui qui pilote déjà son propre élevage et sa part de l'entreprise familiale.

---

PROPOS RECUEILLIS PAR HUBERT BROCHARD

## Qu'est-ce qui vous inspire chaque jour?

« Deux phrases me motivent : il y a toujours une solution, et celle-ci, qui me vient de l'un de mes fournisseurs d'intrants : tiens le gouvernail! »

## Parcours académique et professionnel

Christopher a sauté à pieds joints dans l'agriculture dès la fin de son secondaire. Pour compléter ce qu'il avait appris dans les fermes laitières et avicoles de ses parents Louise Tellier et Mario Adam, le nouveau diplômé a occupé un emploi dans des fermes de bouvillons et de grandes cultures.

« Ensuite, pendant un an, j'ai dirigé ma compagnie de camionnage pour le transport de pierres et de sable dans les chantiers de construction. » Fort de ses nouvelles expériences, il a rejoint ses parents en 2020 à la barre des bâtiments et des terres familiales. Deux ans plus tard, il fondait son propre élevage avicole. En plus de gérer celui-ci avec professionnalisme, il supervise la ferme de son grand-père, Marcel Tellier (14 poulaillers, cinq employés et 260 hectares de champs cultivés).





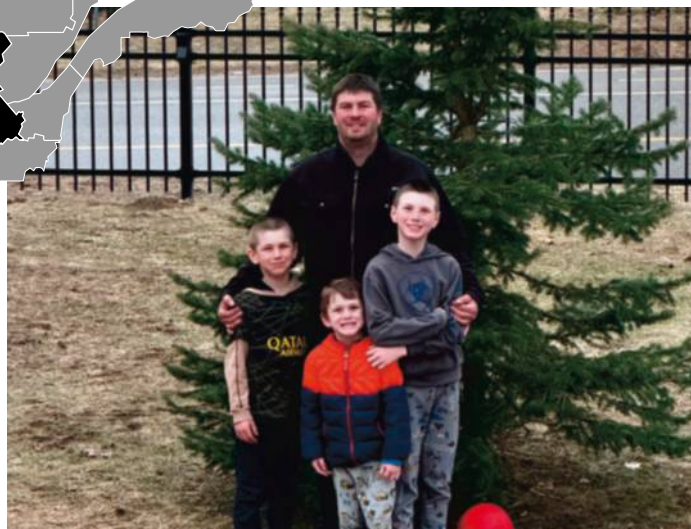
## Christopher Adam-Tellier Saint-Félix-de-Valois

**Entreprise :**  
9451-8958 Québec inc.

**Région :** Saint-Félix-de-Valois,  
MRC de Matawinie, dans Lanaudière,  
région 2 (Rive-Nord)

**Âge :** 35 ans

**Type de production :** Poulets de chair,  
grandes cultures (maïs-grain, soya,  
blé d'automne)



Philippe, Christopher Adam-Tellier, Damien et Éloi.



### Q Pourquoi avoir posé votre candidature au *Programme d'aide à la relève* ?

R « C'est un programme intéressant et plusieurs m'ont encouragé à saisir cette occasion avant d'avoir plus de 40 ans. Trois cents mètres carrés de quota, c'est un bel encouragement pour une jeune entreprise. »

### Q Vos conseils pour relever les principaux défis de la relève ?

R « Toujours garder le moral et la tête froide, malgré les hauts et les bas. Et ne pas mener de bataille qu'on ne gagnera pas ! »  
Le jeune producteur a réalisé que le temps et l'aide de personnes compétentes arrangent parfois bien les choses. « J'ai aussi une recette de base : le respect. Dans toute discussion, ça marche! Ah oui, une dernière astuce : savoir déléguer. »

### Q Quels sont vos projets et ambitions personnelles ?

R « Je souhaite me garder plus de temps et de qualité de vie en famille, juste une ou deux vraies semaines de vacances par année! »  
Christopher et sa conjointe Émilie Champagne, employée au Centre de services scolaire des Samares, sont les heureux parents de trois enfants : Éloi, Philippe et Damien. « Sur le plan professionnel, ma priorité sera de maintenir la stabilité de l'exploitation, pour qu'elle puisse croître tranquillement. »

### Q Les bonnes pratiques qui fonctionnent bien dans votre élevage ?

R « Un premier truc utile : servir un apport abondant de moulée au départ des lots. Parfois, ça suffit pour la semaine, à la grandeur du poulailler. » De plus, l'aviculteur a observé un net avantage à préchauffer le local trois jours avant l'arrivée des poussins. « Les éleveuses gagnent quelques degrés chaque jour et de façon plus uniforme dans le bâtiment. Ainsi, l'air est moins sec que lorsqu'elles doivent chauffer à bloc en une seule journée, les poussins ont moins soif et la litière est plus confortable. » 🐣



Pour en savoir plus :  
[volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-releve](http://volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-releve)

# David Phaneuf, engagé dans l'aventure avicole

La Ferme Fatran de Saint-Liboire peut compter sur un jeune de la relève aussi impliqué que compétent. David Phaneuf, administrateur au sein de l'UPA, codirige brillamment la ferme familiale avec ses parents. Le prêt de 300 m<sup>2</sup> de quota du *Programme d'aide à la relève* qu'il a remporté sera un bel encouragement à poursuivre l'aventure.

PROPOS RECUEILLIS PAR HUBERT BROCHARD

## Qu'est-ce qui vous inspire chaque jour ?

« L'espoir que ça ira bien. En plus, il y a les défis, ça aussi, c'est très motivant. Tout comme les succès des autres éleveurs et le désir de toujours nous améliorer au lot suivant : c'est comme un jeu compulsif, mais avec uniquement des effets positifs pour le bien-être et la qualité des poulets ! »

## Parcours académique et professionnel

David Phaneuf a toujours aimé aider ses parents Gaétan Phaneuf et Lise Tremblay à la ferme. Avec le même enthousiasme, il a décroché son baccalauréat en agronomie à l'Université Laval en 2006. Aussitôt après, David a rapidement mis ses nouvelles connaissances et son énergie au profit de l'exploitation familiale. Le jeune aviculteur y est devenu coactionnaire en 2014.

Ce producteur passionné s'implique pour défendre et promouvoir l'agriculture au sein de l'UPA depuis plusieurs années. Il est notamment vice-président du syndicat des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec.



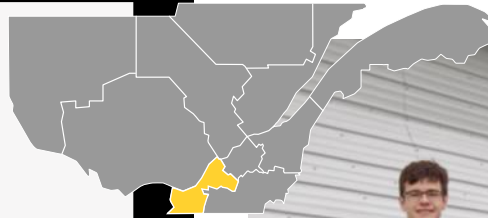
## David Phaneuf Saint-Liboire

**Entreprise :**  
Ferme Fatran inc.

**Région :** Saint-Liboire, MRC  
Les Maskoutains, région 1 (Montérégie)

**Âge :** 40 ans

**Type de production :** Poulets et dindons de  
chair, œufs d'incubation, grandes cultures



Antoine, Rose, David Phaneuf, Véronique Marcil, Émile et Amigo.



**Q Pourquoi avoir posé votre candidature au Programme d'aide à la relève ?**

**R** « Le prêt de 300 m<sup>2</sup> sera un levier pour aider la ferme à grandir et à devenir financièrement plus autonome, moins dépendante des locations de quota. »

**Q Vos conseils pour surmonter les principaux défis de la relève ?**

**R** « S'impliquer, auprès de groupes de producteurs, notamment à l'UPA, c'est vraiment très utile ! On peut parfois assister à des conférences très instructives et, en échangeant avec d'autres aviculteurs, on reçoit des encouragements ainsi que des renseignements et des suggestions précieuses. L'expérience des autres nous amène à grandir. Mais il faut rester humble... et ne jamais craindre d'entendre dire qu'on peut faire mieux ! » Le producteur aurait un autre conseil : se diversifier. « J'aime bien répéter qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier, ce qui caractérise d'ailleurs notre entreprise, car nous produisons aussi des dindons, des œufs d'incubation et de grandes cultures. »

**Q Quels sont vos projets et ambitions personnelles ?**

**R** « Professionnellement, je veux continuer d'améliorer la productivité, le bien-être animal et le bien-être des travailleurs dans les poulaillers. Je vise une croissance modérée et équilibrée de la ferme, juste assez pour bien traverser les crises. C'est déjà un beau projet ! Et puis je n'arrêterai pas de m'impliquer pour défendre et valoriser la gestion de l'offre. »

**Q Les bonnes pratiques qui fonctionnent bien dans votre élevage ?**

**R** David a constaté l'importance du démarrage des poussins. « C'est la clé ! Nous mettons beaucoup d'efforts durant les tout premiers jours, en contrôlant attentivement la température (on préchauffe les éleveuses au moins 48 heures avant leur arrivée) et en fournissant une grande quantité de moulée et d'eau. Plusieurs fois par jour, nous faisons marcher les oisillons, ce qui les incite à s'arrêter plus souvent aux abreuvoirs et aux mangeoires. De cette façon, les poussins peuvent mieux assimiler le vitellus restant dans leur estomac et commencer plus vite une alimentation saine. »



Pour en savoir plus :  
[volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-releve](http://volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-releve)

# Olivier Grandmont, la réussite agricole dans la diversité

Il est des agriculteurs qui ne se lassent pas des beaux paysages entourant leur ferme. Olivier Grandmont, de Danville en Estrie, en fait partie. Le jeune homme est également reconnaissant du prêt de 300 m<sup>2</sup> de quota reçu du *Programme d'aide à la relève 2023*.

PROPOS RECUEILLIS PAR HUBERT BROCHARD

## Qu'est-ce qui vous inspire chaque jour?

« L'agriculture en général! Je me lève tous les matins heureux d'être à la campagne, un bel endroit où les enfants peuvent grandir. Je suis fier de contribuer à nourrir le monde dans cet environnement. »

## Parcours académique et professionnel

« Après mon cinquième secondaire, j'ai obtenu en 2002 un DEP en production laitière au Centre de formation professionnelle de Coaticook. J'ai ensuite rejoint ma sœur Sophie à la ferme laitière de nos parents. De son côté, Sophie avait décroché un diplôme en Gestion et exploitation d'une entreprise agricole à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, campus de Saint-Hyacinthe. » Quelques années plus tard, leur père Yvon Grandmont fonde avec lui et Sophie un commerce d'équipements agricoles, Équipement Grandmont. « Cette compagnie nous permet de rencontrer une foule d'agriculteurs de l'Ontario et du Québec. Nous avons avec eux de beaux échanges, ils nous donnent de bonnes idées! » Leur emploi du temps devenu trop chargé, ils décident en 2020 de convertir la ferme laitière en élevage de volailles, pour avoir un horaire plus flexible. Ils construisent alors un poulailler moderne d'un seul étage.



## Olivier Grandmont Danville

### Entreprise :

Ferme Yvon Grandmont inc.

**Région :** Danville, MRC Les Sources,  
en Estrie, région 5 (Cantons-de-l'Est)

**Âge :** 39 ans

**Type de production :** Poulets de chair,  
grandes cultures (Ferme Yvon  
Grandmont), vente de matériel  
agricole (Équipement Grandmont)



Elliot, Olivier Grandmont et Emil.



### Q Pourquoi avoir posé votre candidature au *Programme d'aide à la relève?*

R « On a trouvé que c'était une belle occasion et je suis content de m'y être inscrit. Le prêt de 300 m<sup>2</sup> nous permet d'être indépendants. »

### Q Vos conseils pour surmonter les principaux défis de la relève?

R « Il faut bien s'entourer et profiter de l'expertise de nos différents intervenants : vétérinaire, représentants du couvoir, fabricant de moulée ou abattoir. C'est aussi très utile de visiter d'autres installations et de poser des questions aux collègues aviculteurs. Du côté technique, ça vaut vraiment la peine de recourir aux outils modernes pour la surveillance et le contrôle à distance des conditions d'élevage (température, humidité, moulée, etc.). »

### Q Quels sont vos projets et ambitions personnelles?

R « Nous aimerions surtout maximiser la rentabilité du poulailler que nous venons de construire. L'aménagement d'un deuxième bâtiment sera peut-être sur la planche à dessin, nous verrons. Je souhaite continuer à concilier la ferme avec le commerce d'équipements, qui est en constante évolution, tout en profitant de ma vie de famille. »

### Q Les bonnes pratiques qui fonctionnent bien dans votre élevage?

R « Trois à quatre jours avant l'arrivée des poussins, on épand la litière et on démarre les éleveuses. Cela rend la litière nettement plus confortable. Les trois ou quatre premiers jours, durant la journée, la soirée et une partie de la nuit, nous faisons plusieurs tournées dans le poulailler pour faire bouger les poussins. Et toute la première semaine, on vidange les conduites d'abreuvoirs trois ou quatre fois par jour pour s'assurer d'apporter une eau toujours fraîche aux oisillons. Tous ces détails comptent! » 🐦



Pour en savoir plus :  
[volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-releve](http://volaillesduquebec.qc.ca/programme-de-releve)



# DINDON BONS PRIX, BONNES VENTES!

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

La production québécoise de dindon pour le premier semestre de 2024 est en augmentation de 9 % par rapport à la même période l’an dernier. Cette augmentation de l’offre, ajoutée à la baisse du prix au détail, s’est traduite par une hausse conséquente des ventes aux consommateurs.

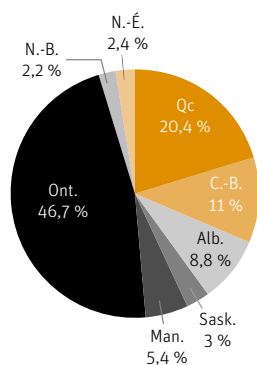
Du 1<sup>er</sup> janvier au 13 juillet 2024, le prix moyen du dindon au Québec enregistré par Nielsen a été de 6,18 \$/kg, une forte diminution par rapport au prix de 2023 qui s’était chiffré à 9,88 \$/kg. Cette diminution des prix s’est traduite par une forte augmentation des volumes de ventes. En effet, les ventes totales de dindon en supermarché au Québec ont plus que doublé par rapport à la même période l’an dernier. Pour ces 28 semaines, les ventes sont passées de 1,08 Mkg à 2,11 Mkg (+95,8 %) dans la Belle Province. Pour le reste du Canada, les ventes sont passées de 11,2 Mkg à 13,2 Mkg, soit une augmentation de 17,7 %. La proportion canadienne de dindon consommé au Québec est passée de 9,6 % en 2023 à 16 % en 2024. En Ontario, cette proportion a baissé passant de 40,2 % en 2023 à 38,6 % en 2024. Cependant, le prix de vente au détail au Québec est bien inférieur à son équivalent au Canada et en Ontario qui se situe respectivement à 7,71 \$/kg et 8,58 \$/kg.

Le consommateur québécois a des habitudes différentes du reste du pays. La quantité de dindons consommés durant la période de Pâques représente 16 % de la quantité totale de dindons consommés durant les 28 premières semaines de 2024. Les ventes se sont chiffrées à 309 000 kg, cela représente une augmentation de 4 % par rapport à Pâques 2023. Pour le reste du Canada, la période pascale compte plutôt pour 32 % du total des ventes de dindon réalisées de janvier à juillet. Bien qu’il y ait une hausse de la consommation à Pâques, les Québécois se nourrissent de dindon sur une base beaucoup plus régulière que le reste du Canada.

## Production et allocations

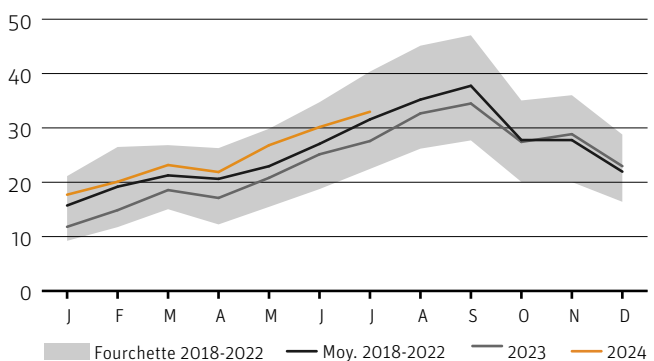
La hausse de la production observée depuis le début de la période contingitaire de 2023-2024 s’est poursuivie en mai et en juin 2024. De janvier à juin 2024, les données compilées par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) montrent que la production québécoise de dindon pour le marché domestique et l’exportation a atteint un total de 15,8 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés. Cela représente une hausse de 8,7 % (+1,3 Mkg) par rapport à la même période en 2023. Les données d’abattages détaillées montrent que la production de dindons légers (oiseaux de moins de 9 kg en poids éviscéré ou moins de 10,8 kg vif) totalise 8 Mkg, une hausse de 13,4 % (+948 000 kg) par rapport à 2023. Quant au dindon lourd, la production cumulée au mois de juin 2024 est de 7,7 Mkg, une hausse de 4,2 % (+312 000 kg) par rapport à 2023.

PRODUCTION CANADIENNE DE DINDON  
PAR PROVINCE, JANVIER À JUIN 2024



Source : Éleveurs de dindon du Canada

INVENTAIRES CANADIENS DE DINDON, EN MKG



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

Après plusieurs révisions à la baisse, l'allocation de production pour la période 2023-2024 a été finalisée à 141,5 Mkg (éviscérés) en septembre 2023. Pour la période 2024-2025, l'allocation initiale de 139,5 Mkg votée en novembre 2023 a déjà été révisée à la baisse à deux reprises. La dernière révision, qui date de juin 2024, porte l'allocation à 132,75 Mkg. C'est donc une baisse de 6,2 % que le secteur devra absorber au cours de la période 2024-2025 par rapport à la période réglementaire précédente. En vertu de la *Politique d'allocation commerciale nationale*, le Québec reçoit 22,43 % du contingent canadien destiné au marché domestique.

### Importations

Dans le secteur du dindon, l'accord commercial du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) est à surveiller puisqu'il offre au Chili, depuis février 2023, de nouvelles possibilités d'exportation de dindon vers le Canada. Ce pays d'Amérique du Sud avait accès à un contingent tarifaire de 3,5 Mkg entre le 1<sup>er</sup> mai 2023 et le 30 avril 2024. Au terme de cette période, seulement 1,58 Mkg (45 %) du contingent tarifaire a été utilisé par le Chili. Pour 2024-2025, le pays a accès à un contingent tarifaire de 3,535 Mkg. En date du 3 août, aucune quantité n'est entrée au pays. Quant aux importations sous les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), dont la période est établie sur une base de janvier à décembre, elles entrent au Canada à un rythme beaucoup plus lent en 2024 qu'en 2023. En effet, au 3 août, les importations ont atteint un total de 1,64 Mkg qui ne représente que 49 % du prorata prévu pour ces 31 semaines (3,33 Mkg). À titre de comparaison, plus de 2,82 Mkg avaient été importés à pareille date en 2023 pour cet accord. Le contingent disponible pour le reste de l'année 2024 est donc de 3,94 Mkg. De janvier à août 2024 et pour l'ensemble des accords, les importations proviennent principalement des États-Unis (99,7 %) et du Chili (<1 %) et sont constituées de parties désossées (81,8 %) et de dindon transformé (18,2 %).

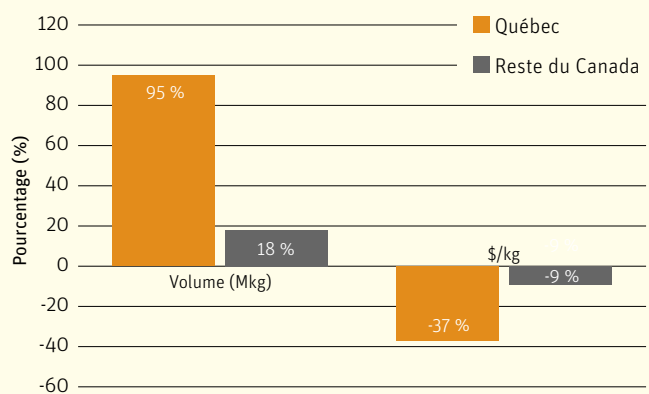
### Exportations

Durant la période 2023-2024, le Canada a exporté 21,9 Mkg de dindon, une hausse de 7,5 % (+1,5 Mkg) par rapport à 2022-2023. Les exportations sont principalement destinées aux États-Unis (43,6 %), à la Jamaïque (6,1 %) et au Mexique (5,2 %). Les quantités exportées sont principalement constituées de morceaux avec os (52,2 %), de carcasses entières (14,6 %), d'autres morceaux (8,9 %) et de morceaux désossés (9,1 %). Jusqu'à maintenant, pour 2024-2025, soit la nouvelle année contingentaire en cours, un total de 4,03 Mkg ont été exportés. Les pays importateurs sont principalement les États-Unis (41 %) et la Jamaïque (9 %). Les exportations sont constituées de morceaux avec os à 57 % (2,14 Mkg), de carcasses entières à 9,5 % (356 000 kg) et de morceaux désossés à 5,5 % (208 000 kg).

### Stocks

La hausse des stocks se poursuit. Au 1<sup>er</sup> juillet 2024, les stocks totaux de dindon ont atteint 33 Mkg, une augmentation de 19,5 % (+5,4 Mkg) par rapport au 1<sup>er</sup> juillet 2023. À eux seuls, les stocks de dindons entiers de 5 à 7 kg ont augmenté de 2,7 Mkg portant ainsi le volume de tous les entiers à 22,9 Mkg (+22,5 %). Pour leur part, les stocks de poitrines désossées sans peau atteignent 2,64 Mkg soit une hausse de 57,4 % (+1,7 Mkg) par rapport à juillet 2023. Au final, le total des morceaux a augmenté de 16,2 % (+1,2 Mkg) pour atteindre 6,1 Mkg. Les produits transformés se démarquent avec une forte augmentation des stocks de plus de 18,8 % (+448 000 kg) pour atteindre 2,8 Mkg. Seuls les stocks de dindons entiers de moins de 5 kg et les produits divers sont en baisse avec respectivement des baisses de stocks de 37,8 % (-1,6 Mkg) et de 30,4 % (-494 000 kg) pour un stock final de 2,7 Mkg et 1,1 Mkg respectivement. 🦃

VARIATION DES VOLUMES DE VENTES ET DU PRIX DU DINDON ENTRE 2023 ET 2024\*



Source : Nielsen

\* Janvier à juin inclusivement pour les deux périodes.



# 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION



TEXTE CALVIN McBAIN, DÉLÉGUÉ DES EVQ AUPRÈS DES ÉDC



L'année 2024 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation. Les ÉDC ont célébré cette étape importante lors d'une réception tenue pendant la semaine de réunion de mars à Ottawa.

L'événement a rassemblé d'anciens présidents, des membres du conseil d'administration, des partenaires de l'industrie, des dirigeants politiques et des membres du personnel. Au cours de la réception, une réflexion a été menée sur la création de l'Office canadien de commercialisation de la dinde, sous la direction du ministre fédéral de l'Agriculture de l'époque, Eugene Whelan, le 14 février 1974, en vertu des dispositions de la *Loi sur les offices des produits agricoles* et d'une proclamation du Parlement. La collaboration entre les agriculteurs, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral a abouti à l'élaboration de l'accord fédéral-provincial, qui précise l'harmonisation des dispositions du plan de commercialisation. Darren Ference, président des ÉDC, Kody Blois, député (président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes, représentant le ministre MacAulay), et Rob Black, sénateur, ont prononcé des discours. Le sénateur Black a également remis un certificat du Sénat du Canada célébrant le 50<sup>e</sup> anniversaire des ÉDC.

## Mise à jour de l'allocation

Lors de la 278<sup>e</sup> réunion des ÉDC, qui s'est tenue du 19 au 20 juin 2024, l'allocation commerciale a été fixée à 132,75 millions de kilogrammes (Mkg) pour la période de contrôle 2024-2025, soit une diminution de 1,95 Mkg par rapport au mois de mars. Cette diminution est nécessaire pour faire face aux stocks de clôture de viande de poitrine prévus pour le 1<sup>er</sup> mai 2025, qui s'élèvent à 2,9 millions de kg et qui sont considérés comme plus élevés que nécessaire.

En prenant leur décision sur le quota, les directeurs des ÉDC s'attendent à ce que 48,4 Mkg de l'allocation commerciale soient utilisés pour la production d'oiseaux entiers et que 84,35 Mkg de l'allocation commerciale soient utilisés pour la transformation ultérieure. Une fois les allocations conditionnelles prises en compte, la production de la transformation secondaire en 2024-2025 est prévue à 98,5 Mkg, produisant 25,8 Mkg de viande de poitrine désossée et sans peau, ce qui se traduit par une prévision de clôture améliorée pour les stocks de viande de poitrine à 2,1 Mkg.

## Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO)

Nous rappelons que les détails du PIFVO ont été publiés et que les producteurs doivent s'inscrire au système en ligne du *Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs* (SLPIFVO) en utilisant les informations relatives à leur licence. Nous encourageons les producteurs à s'inscrire dès que possible, même s'ils ne prévoient pas faire une demande avant quelques années. Visitez : <https://agriculture.canada.ca/fr/programmes/investissement-ferme-volaille-oeufs>.

Le programme de partage des coûts vise à aider les producteurs de volailles et d'œufs soumis à la gestion de l'offre à s'adapter aux changements du marché résultant de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Les ÉDC encouragent tous les producteurs à s'inscrire à ce programme. Il soutient les investissements à la ferme qui augmentent l'efficacité ou la productivité, améliorent la salubrité des aliments, la biosécurité, la durabilité environnementale et répondent aux préférences des consommateurs. >

**CAMILAL**  
PRODUITS DE SÂTIÈRE

**MANUFACTURIER DE REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES DE PREMIÈRE QUALITÉ**

CAMILAL.CA | 1.888.858.6546 | Warwick | Victoriaville

Suivez-nous sur Facebook  
Camital Revêtement  
Métallique

## Relations avec le gouvernement

### ➔ C-282

Les ÉDC continuent de surveiller plusieurs projets de loi importants, en particulier le projet de loi C-282, loi modifiant la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre). Après plusieurs réunions au Sénat tout au long de l'année 2023, le 16 avril 2024, le projet de loi C-282 a été adopté en deuxième lecture et renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. La prochaine étape pour ce projet de loi est l'examen en comité suivi d'un vote. L'étude du projet de loi se fera à l'automne.

Du 21 mai au 21 juin 2024, le SM5 a procédé à une campagne de plaidoyers numériques. Cette campagne visait à souligner aux sénateurs l'importance du projet de loi C-282 pour les agriculteurs canadiens. Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette campagne d'envoi de lettres numériques. Au total, le nombre de lettres soumises par les agriculteurs impliqués dans la gestion de l'offre a dépassé les attentes. Le SM5 va maintenant évaluer la campagne et planifier les prochaines étapes, en se concentrant sur les activités de l'automne.

### ➔ C-275

Le projet de loi C-275, loi modifiant la *Loi sur la santé des animaux* (biosécurité dans les exploitations agricoles), a été adopté en deuxième lecture par le Sénat le 9 mai 2024. Par la suite, il a été renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts qui s'est réuni au début du mois de juin. Les ÉDC devaient participer à la réunion subséquente, mais en raison de l'ajournement du Sénat pour l'été, cette réunion a été reportée à l'automne (date à déterminer).

## Conférence de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

La conférence de la FCM s'est tenue à Calgary du 6 au 9 juin. Cette conférence est le plus grand rassemblement annuel de hauts fonctionnaires municipaux de tout le Canada, y compris des maires, des conseillers et des directeurs municipaux. Cette rencontre permet aux dirigeants municipaux de s'informer auprès d'experts et de leurs pairs, de nouer des liens avec des collègues de tout le Canada et d'influencer le processus décisionnel fédéral sur des questions cruciales pour les municipalités. En tant que tel, l'événement continue d'être une occasion importante pour le SM5 d'interagir avec ces décideurs politiques. L'événement a donc été l'occasion pour le SM5 d'informer les dirigeants municipaux sur l'agriculture en général et sur la gestion de l'offre pendant les cérémonies d'ouverture ainsi que lors d'un débat d'experts organisé par le SM5. Le panel composé de deux agriculteurs, le conseiller Randy Gouldon de Yorkton (Saskatchewan) et Cam Guthrie, maire de Guelph (Ontario), a discuté du « rôle essentiel que jouent les municipalités et les agriculteurs dans le maintien de la sécurité alimentaire du Canada ». Les conversations et les questions ont porté sur le système alimentaire durable, ce que les agriculteurs attendent des dirigeants municipaux, ce que les municipalités peuvent faire pour soutenir les agriculteurs, ainsi qu'une discussion sur l'éducation de la prochaine génération quant à l'importance de l'agriculture et du système alimentaire au Canada.

Le thème du Forum public de l'OMC de cette année, « **La re-mondialisation : un meilleur commerce pour un monde meilleur** », explore comment la re-mondialisation peut contribuer à rendre le commerce plus inclusif et à assurer que les bénéfices atteignent plus de personnes.

### Organisation mondiale du commerce (OMC)

En l'absence de consensus politique sur l'agriculture lors de la 13<sup>e</sup> conférence ministérielle de l'OMC (CM13) qui s'est tenue aux Émirats arabes unis (EAU) en février, et alors que la prochaine conférence ministérielle de l'OMC (CM14) se tiendra au premier trimestre 2026, les membres de l'OMC se sont penchés sur un document récent sur la manière de faire avancer les négociations agricoles présenté le 8 avril par le Brésil.

Le document brésilien s'appuie sur les travaux menés avant et pendant la CM13, mais comprend également des échéances spécifiques, de sorte qu'une décision puisse être prise par les ministres lors de la CM14. Le document aborde tous les domaines des négociations agricoles sans prescrire de résultats prédéfinis. Ce document, qui s'apparente à une feuille de route, a été accueilli chaleureusement par les membres de l'OMC jusqu'à présent, bien que le calendrier proposé soit considéré comme agressif.

Enfin, comme les années précédentes, l'OMC a tenu son Forum public du 10 au 13 septembre. Le thème de cette année, « La re-mondialisation : un meilleur commerce pour un monde meilleur », explore comment la re-mondialisation peut contribuer à rendre le commerce plus inclusif et à assurer que les bénéfices atteignent plus de personnes.

Les représentants de la gestion de l'offre ont participé aux Forums publics précédents et ont eu l'occasion de rencontrer des organisations d'agriculteurs ainsi que des représentants de gouvernements d'autres pays. Cette année, dans le cadre du Forum, l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) a proposé un atelier intitulé « L'approche des agriculteurs en matière de commerce et de développement durable : les ingrédients du succès » qui vise à présenter les points de vue des agriculteurs du monde entier sur les interconnexions entre le commerce, l'agriculture et le développement durable. 🐦



experts conseils

# CONSUMAJ

- Agricole
- Environnement
- Ingénierie
- Bâtiment
- Civil

450.773.6155  
agricole@consumaj.com  
www.consumaj.com

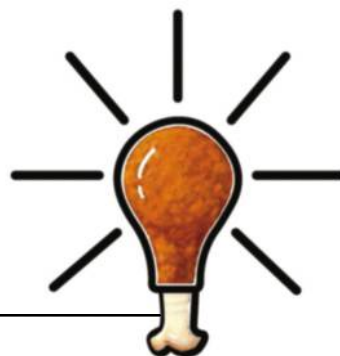


**Partenaire de vos projets**

220532



# Pensez Dindon multiplie les performances



TEXTE SECTEUR MARKETING EN COLLABORATION AVEC LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

## Le chef Chuck Hughes nous encourage à le faire plus souvent

En mai, Pensez Dindon<sup>MC</sup>/Think Turkey<sup>TM</sup> a incité les Canadiens à penser au dindon toute l'année avec le lancement de la campagne ludique « *Faites-le plus souvent* », mettant en vedette le célèbre chef Chuck Hughes.

Chef Hughes a été présent dans trois nouvelles publicités diffusées pendant six semaines sur la télévision connectée nationale, les médias numériques et sociaux. De plus, le chef Hughes a créé trois vidéos démontrant des techniques de cuisine pour renforcer les connaissances et la confiance dans la préparation du dindon. « *Faites-le plus souvent* » s'est avérée être la campagne la plus performante et la plus rentable de Pensez Dindon à ce jour, ainsi que le programme TikTok le plus apprécié.

La campagne de télévision connectée de Quebecor a également été un véritable succès, générant plus de 1 million

d'impressions et un taux de visionnement de 93 %! Les publicités « *Faites-le plus souvent* » ont considérablement augmenté le trafic vers le site Web *PensezDindon.ca* à un coût très bas de seulement 0,35 \$, permettant à davantage de personnes de consulter des recettes en comparaison des campagnes précédentes. Cette campagne a également été soutenue par un programme de vente au détail numérique en partenariat avec Loblaw, incitant les consommateurs à ajouter du dindon à leur panier.

Les publicités reviendront à la télévision cet automne, apparaissant pendant des émissions populaires comme *La cuisine d'Isabelle et Ricardo*. Elles seront également utilisées sur les plateformes numériques et sociales pour promouvoir le dindon comme une protéine idéale au quotidien.





### Grillez-le plus souvent

Pour encourager les Canadiens à essayer le dindon sur le grill et leur donner la confiance de le cuisiner plus souvent, la campagne « *Faites-le plus souvent sur le BBQ* » a été lancée pendant l'été 2024. Une campagne nationale télévisée, numérique, sociale et de relations publiques a été déployée, ciblant les grillardins entre 25 et 54 ans ainsi que les publics multiculturels les plus enclins à faire du barbecue et à griller du dindon.

Les publicités « *Faites-le plus souvent sur le BBQ* » ont été diffusées plus de 300 fois, y compris 40 bonus sur RDS et TVA lors des émissions matinales et pendant les grands événements sportifs, y compris des intégrations dans les émissions durant les séries éliminatoires de la LNH sur TVA Sports. Le programme de la saison des grillades comprenait également les médias sociaux, le marketing numérique, multiculturel, et d'influence, des concours, des partenariats et bien plus encore. Cette campagne a également été déployée en magasin avec Metro, IGA et Walmart, présente dans 346 magasins à travers le Québec. Des programmes de vente au détail numériques avec Walmart, Metro et Voilà ont encouragé les acheteurs à griller du dindon et à l'ajouter à leur panier.

### Lancement de la deuxième ronde du défi « 3 birdies = 1 dindon » avec Golf Canada

Pensez Dindon est de retour en tant que partenaire agricole officiel de Golf Canada pour l'Omnium canadien RBC et l'Omnium féminin CPKC 2024. Ce partenariat inclut la promotion de marque sur place lors des deux tournois, la vente de burgers de dindon dans des kiosques de restauration, des placements numériques et sur les médias sociaux de Golf Canada, sans oublier le deuxième défi annuel « 3 birdies = 1 dindon », où chaque fois qu'un joueur réussit trois birdies consécutifs, Pensez Dindon fait un don à Premier départ Canada. Un don de 15 000 \$ a ainsi été fait à Premier départ Canada au nom des Éleveurs de dindon du Canada afin d'aider à introduire le golf et ses valeurs à davantage de jeunes Canadiens. Maude-Aimée LeBlanc, golfeuse professionnelle québécoise et joueuse du LPGA Tour, est de retour en tant qu'ambassadrice du défi « 3 birdies = 1 dindon », promouvant le défi auprès des joueurs, des médias et du réseau de membres et de fans de Golf Canada. La golfeuse a également animé la clinique de golf pour les jeunes de Premier départ avec Pensez Dindon, une expérience partagée sur les médias sociaux. En tant qu'ambassadrice, Maude-Aimée LeBlanc portera fièrement le logo de Pensez Dindon sur sa manche pendant toute la saison des tournois.




## Pickleball Canada fait du dindon sa protéine partenaire nationale

Le pickleball est le sport qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. Pensez Dindon est fier d'avoir obtenu l'exclusivité de la catégorie en tant que protéine partenaire nationale pour les championnats nationaux et régionaux de 2024. À ce jour, environ 1,4 million de Canadiens jouent au pickleball, et ce sport attire de plus en plus de jeunes (41 % ont entre 18 et 34 ans). Ce partenariat a offert à Pensez Dindon l'opportunité de promouvoir le dindon comme la protéine de choix pour les Canadiens actifs, grâce à une visibilité sur place, des articles de menu spéciaux et des recommandations d'athlètes. Pensez Dindon continue de promouvoir des recettes de dindon et des techniques de cuisson à travers des infolettres exclusives, des partenariats avec des influenceurs et les médias sociaux.



## C'est le temps de se rassembler

Cet automne, Pensez Dindon lancera une nouvelle publicité télévisuelle en français, mettant en vedette une famille d'éleveurs de dindon du Québec. La publicité célèbre la récolte et promeut l'automne comme le moment idéal pour se rassembler en famille et entre amis autour d'un dindon. La publicité sera diffusée sur plusieurs chaînes, y compris en heure de grande écoute, ainsi que sur les médias sociaux et les canaux numériques. Pensez Dindon encouragera les principaux planificateurs de repas à soutenir les éleveurs de dindon du Québec. Le message « achetez local » sera inclus dans les intégrations médiatiques telles que *La cuisine d'Isabelle et Ricardo* et *Salut Bonjour*. 



Suivez la campagne Pensez Dindon<sup>MC</sup> / Think Turkey<sup>TM</sup> sur les médias sociaux avec le mot-clic #PensezDindon.



**Au cœur de votre  
champ d'action**

**20**  
**novembre 2024**

LE  
**RENDEZ-VOUS**  
**avicole**  
**AQINAC**

---

**Centre de congrès  
de Saint-Hyacinthe**

---

**Inscrivez-vous!**

Tarif préférentiel pour les éleveurs



[rvavicole.aqinac.com](http://rvavicole.aqinac.com)



# RENDEZ VOTRE SEMAINE PLUS «DINDE» *avec Le Dindon du Québec*

TEXTE SECTEUR MARKETING

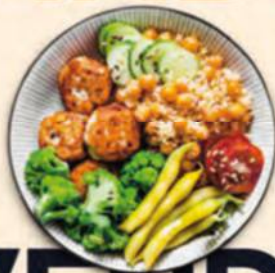
**LUN  
DINDE**



**MAR  
DINDE**



**MERCRE  
DINDE**



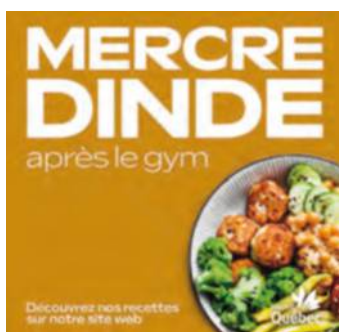
**JEU  
DINDE**

**VENDRE  
DINDE**



Rendez votre semaine  
plus dinde.





Le Dindon du Québec a transformé les repas de semaine avec sa récente campagne numérique intitulée « Rendez votre semaine plus dinde ». Cette campagne visait à intégrer la dinde, une source de protéine saine et versatile, dans le quotidien des Québécois tout au long de l'année en ciblant principalement les femmes de 25 à 45 ans, mères de famille et responsables des courses du foyer. Une cible secondaire composée d'hommes et de femmes de 25 à 65 ans qui cuisinent régulièrement chez eux s'ajoute à la première. Dans le cadre de notre stratégie pour promouvoir la consommation du dindon tout au cours de l'année, les consommateurs ont été invités, du 24 juin au 3 août, à explorer de savoureuses recettes et des suggestions de plats quotidiens, du « lundinde » au « vendredinde ». La campagne a été déployée sur diverses plateformes numériques, telles que Meta et YouTube, assurant une visibilité optimale à travers des publications commanditées et des vidéos non désactivables de six secondes pour chaque jour de la semaine. Un encart publicitaire d'une page a également été publié dans le magazine *RICARDO*, garantissant une présence multiplateforme. Les publicités mettaient de l'avant des plats à base de dinde, capturant ainsi l'essence de cette campagne séduisante. Ces visuels marquants étaient conçus pour inciter les consommateurs à faire de la dinde un choix privilégié lors de leurs repas hebdomadaires, quelle que soit leur activité. Ce projet, signé Le Dindon du Québec, ne se contentait pas de promouvoir un produit; il visait à transformer les habitudes alimentaires en démontrant la facilité d'intégrer la dinde dans une alimentation quotidienne. 🍗



**Ventrac est votre solution de tracteur unique pour un entretien efficace de votre poulailler.**

- Puissant et compacte
- Très maniable
- Plus de 30 accessoires disponibles



**RÉSERVEZ VOTRE DÉMO AUJOUR'HUI**

[salesinquiries@turfcare.ca](mailto:salesinquiries@turfcare.ca)  
1-855-290-0518

Pour plus d'information :  
[turfcare.ca](http://turfcare.ca) ou [ventrac.com](http://ventrac.com)

*Votre distributeur exclusif d'équipements Ventrac*



220474

Plein de saveurs!

# DINDON ENTIER À LA JAMAÏCAINE

PORTIONS 12 - PRÉPARATION 1 HEURE - MARINAGE 24 HEURES - CUISSON 3H15 À 3H30

## Ingrédients

- 1 dindon entier du Québec d'environ 5,5 kg (12 lb)

## Marinade

- 5 oignons verts, lavés
- 4 petites carottes, pelées et coupées en demi-lune
- 2 à 3 piments Scotch Bonnet
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile de canola
- 30 ml (2 c. à soupe) de gingembre frais, pelé et tranché finement
- 15 ml (1 c. à soupe) de feuilles de thym frais
- 5 gousses d'ail
- 30 ml (2 c. à soupe) de piment de la Jamaïque moulu
- 5 ml (1 c. à thé) de cannelle moulue
- 5 ml (1 c. à thé) de clou de girofle moulu
- 60 ml (¼ tasse) de jus d'orange
- 15 ml (1 c. à soupe) de vinaigre blanc
- 15 ml (1 c. à soupe) de cassonade
- Souçon de jus de lime
- Sel et poivre

## Préparation

1. Dans un bol, placer les oignons verts, les carottes et les piments, puis arroser de huile de canola. Déposer les légumes sur une plaque de cuisson recouverte de papier parchemin et cuire au four à 200 °C (400 °F) jusqu'à ce qu'ils soient tendres et légèrement carbonisés sans être brûlés (environ 20 à 25 minutes).
2. Retirer les légumes du four, les hacher grossièrement et les transférer dans un robot culinaire avec le reste des ingrédients de la marinade. Réduire tous les ingrédients en purée, jusqu'à ce qu'ils aient la consistance d'une pâte épaisse. Saler et poivrer au goût. Laisser refroidir à température ambiante.
3. Bien assécher le dindon à l'aide d'essuie-tout. Frotter la pâte sur la totalité du dindon, dans la cavité, sous la peau, sans oublier l'extrémité des ailes et le cou.

Déposer le dindon dans un contenant hermétique ou dans un sac refermable et laisser mariner au réfrigérateur pendant 24 heures.

4. Préchauffer le four à 177 °C (350 °F) et déposer le dindon dans une rôtissoire munie d'une grille.
5. Recouvrir le dindon de papier d'aluminium et cuire jusqu'à ce que la température interne atteigne 77 °C (170 °F), de 3 h 15 à 3 h 30. Utiliser les jus de cuisson pour arroser votre dindon toutes les heures à l'aide d'une seringue à rôtir ou d'une cuillère.
6. 30 minutes avant la fin de la cuisson, retirer délicatement le papier d'aluminium et enfourner le dindon de nouveau à 210 °C (425 °F) jusqu'à ce qu'il soit bien rôti.



# TAJINE DE POULET AU FENOUIL, OLIVES VERTES ET CITRON CONFIT

PORTIONS 4 - PRÉPARATION 30 MIN. - CUISSON 1 HEURE 15 MIN.

## Ingrédients

- 1 poulet avec la peau, coupé en morceaux (environ 1,8 kg - 4 lb)
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 5 ml (1 c. à thé) de gingembre moulu
- 2,5 ml (½ c. à thé) de curcuma en poudre, de coriandre moulue et de cannelle moulue
- 1 gros oignon finement haché
- 3 gousses d'ail finement hachées
- 180 ml (¾ tasse) de bouillon de poulet
- 1 filet de safran (facultatif)
- 1 bulbe de fenouil, sans les feuilles, tranché en fines lamelles
- 250 ml (1 tasse) d'olives vertes, dénoyautées
- La peau d'un gros citron confit tranché en lamelles
- Sel et poivre
- 60 ml (¼ tasse) de coriandre fraîche ou de persil frais, finement haché

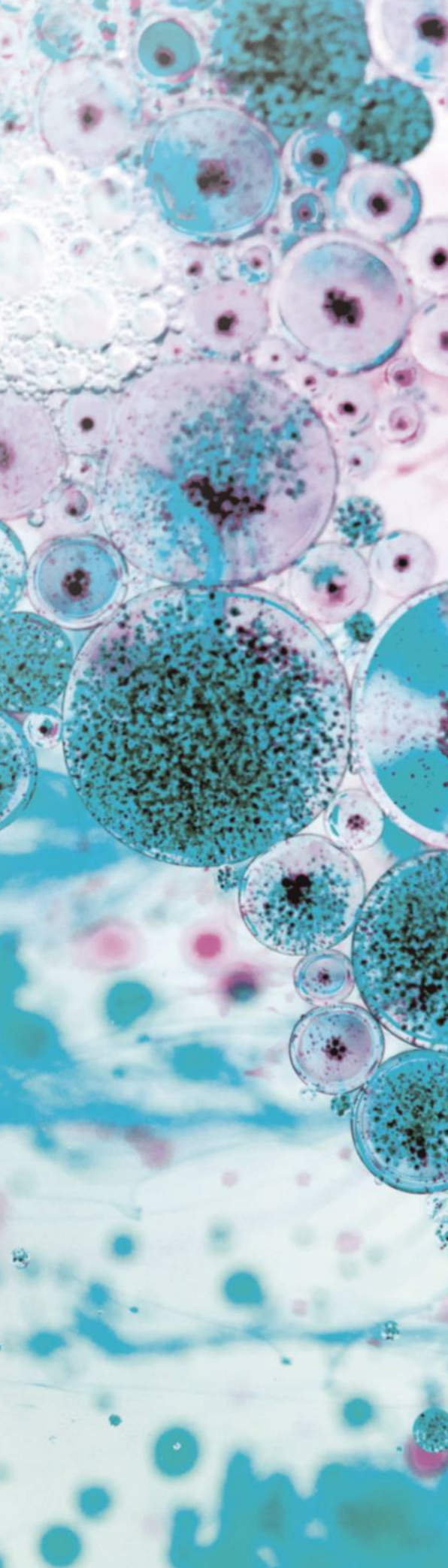
## Préparation

1. Préchauffer le four à 177 °C (350 °F) et placer une des grilles au centre du four.
2. Dans un grand bol, mélanger 15 ml (1 c. à soupe) d'huile d'olive, le gingembre, le curcuma, la coriandre et la cannelle. Enrober les morceaux de poulet de ce mélange.
3. Dans une grande casserole ou un plat à tajine de 30 cm (12 po) de diamètre, chauffer à feu moyen le reste de l'huile d'olive. Dorer les morceaux de poulet de tous les côtés en procédant en deux fois. Saler et poivrer. Retirer de la casserole, réserver.
4. Dans la même casserole, dorer l'oignon. Ajouter l'ail et cuire 1 minute supplémentaire. Ajouter le poulet, le bouillon et le safran (facultatif). Saler et poivrer à nouveau et porter à ébullition. Retirer du feu et couvrir.
5. Poursuivre la cuisson au four 45 minutes en ajoutant le fenouil, les olives et le citron à mi-cuisson. Retirer le couvercle et poursuivre la cuisson 10 minutes. Le poulet est cuit lorsqu'un thermomètre à viande inséré dans la cuisse, sans toucher l'os, indique 74 °C (165 °F). Au moment de servir, parsemer de coriandre ou de persil et accompagner de couscous.

# Antibiotiques de catégorie II en prévention : plan d'action requis

TEXTE DIRECTION DES AUDITS ET PROGRAMMES

Depuis quelques années, les vétérinaires prescrivent au besoin un antibiotique de catégorie II (ex. : pénicilline) afin de prévenir l'*Enterococcus cecorum* chez le poulet. Cependant, afin de contrer l'antibiorésistance, l'**utilisation préventive** des antibiotiques de cette catégorie n'est plus autorisée dans le *Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF)*, qui se base sur la *Stratégie nationale de réduction des antibiotiques*.



**E**n 2023, [l'Association des vétérinaires en industrie animale du Québec](#) (AVIA) a fait part aux Éleveurs de volailles du Québec (EVQ) de sa position : il serait justifié de donner un antibiotique de catégorie II de façon préventive pour une période déterminée, et ce, en attendant la mise en œuvre des mesures alternatives qui optimiseront la régie d'élevage. Pour la mise en œuvre de mesures alternatives, l'éleveur et le vétérinaire travailleront ensemble à l'élaboration d'un plan d'action afin d'améliorer la régie d'élevage et ainsi éviter l'utilisation préventive d'antibiotique de catégorie II.

### **Nouvelles mesures à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024**

L'AVIA a informé les EVQ qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024 les vétérinaires commenceront à donner, avec l'ordonnance qui contient une utilisation préventive d'un antibiotique de catégorie II, une copie du plan d'action à l'éleveur. Le vétérinaire inscrira sur l'ordonnance l'expression « usage en prévention » et une mention qui fera référence au plan d'action en résumant les principaux points à améliorer. Il laissera des instructions claires à l'éleveur spécifiant les conditions précises et restrictives pour lesquelles il prescrit l'utilisation de cet antibiotique. Ce plan d'action qui accompagnera dorénavant l'ordonnance vétérinaire lors de l'utilisation préventive d'un antibiotique de catégorie II a pour but de chercher des alternatives pour mettre fin au besoin d'utiliser un antibiotique en prévention. Il décrira les principaux points de régie d'élevage à améliorer par l'éleveur alors que le vétérinaire assurera un suivi de leurs mises en œuvre.

### **Plan d'action requis à l'audit**

En prévision de l'audit annuel du PSAF, l'éleveur doit conserver le plan d'action et l'ordonnance dans le dossier de l'élevage qui a reçu un antibiotique de catégorie II en prévention. En audit, s'il y a une utilisation préventive d'un antibiotique de cette catégorie, le plan d'action du vétérinaire, décrit sur l'ordonnance ou sur une feuille séparée, devra être disponible pour l'auditeur afin de permettre une discussion avec l'éleveur et le sensibiliser sur les principaux points de régie à améliorer.

Dans le cas où l'éleveur n'aura pas conservé son plan d'action dans le dossier de l'élevage, il y aura une demande d'action corrective. Finalement, une visite de l'équipe d'accompagnement terrain des EVQ pourrait être planifiée si l'éleveur veut discuter des points à améliorer inscrits sur son plan.

Les EVQ vous rappellent que la réduction de l'utilisation préventive des antibiotiques demeure un incontournable pour minimiser l'antibiorésistance, et ce, afin de préserver les options de traitement tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire. 🦋



## Vos outils de communication

---

Dans un souci de toujours mieux outiller ses membres, les Éleveurs de volailles du Québec se sont donné le mandat d'innover dans leurs interventions avec la mise en place d'outils de communication et d'accompagnement.

Dans la série de fiches explicatives destinées aux éleveurs, nous vous offrons, ce mois-ci, la fiche **Chargement, transport, pesée des poulets et paiement aux producteurs** avec une mise en lumière des changements apportés en 2023 dans la *Convention de mise en marché du poulet*.

Vous pourrez constater clairement les modifications ou les ajouts appliqués à ce contenu.

---



**Si j'ai des questions concernant le contenu de la fiche « Chargement, transport, pesée des poulets et paiement aux producteurs », à qui puis-je m'adresser ?**

Contactez le service des Affaires économiques par courriel à l'adresse [conomie.evq@upa.qc.ca](mailto:conomie.evq@upa.qc.ca).



## Fiche 1

# Chargement, transport, pesée des poulets et paiement aux producteurs

## Chargement, transport et pesée (art. 9)

### Chargement

Le producteur et l'acheteur ont plusieurs obligations l'un envers l'autre. Souvent, on tient pour acquis que chacun connaît bien ses responsabilités respectives. Voici un rappel des obligations de chacun concernant le chargement, tel que prévu à la *Convention de mise en marché du poulet*.

#### Le producteur doit :

Ajout de l'article 9.01A.

- (9.01A) Se conformer aux 2 normes suivantes :

- > Les poulaillers de plus de 2 étages doivent être munis, à chacune des portes, de balcons en acier galvanisé et d'ancrages permettant aux attrapeurs d'y attacher un harnais de sécurité;
- > les sites d'élevage doivent mettre des installations sanitaires à la disposition des attrapeurs et des camionneurs.

- (9.02) Respecter les recommandations de jeûne demandées par l'acheteur.
- (9.03) Remplir et fournir à l'acheteur, dans les délais requis les formulaires demandés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, soit la FIT (Feuille d'information sur le troupeau) et le certificat d'exportation.
- Signer le bon de chargement (le producteur ou son employé).

#### Conjointement, le producteur et l'acheteur doivent :

- (9.02) Respecter les heures de chargement.

#### L'acheteur doit :

- (9.01) Payer les frais de chargement.
- (9.02) Déterminer l'heure du chargement des poulets.
- (9.05) Payer une compensation au producteur si le temps de chargement d'une remorque dépasse 2 h 30 :
  - > 0,0625 % du poids brut pour chaque tranche d'attente de 15 minutes qui dépasse 2 h 30.
  - > Cette somme est remise au producteur lors du paiement des poulets.
  - > Voici un exemple pour une remorque de 15 000 kg dont le chargement a pris 1 heure supplémentaire :  
 $15\,000\text{ kg} * 0,0625\% = 9,375\text{ kg}$  par tranche de 15 minutes  
 $9,375\text{ kg} * 4$  (pour une heure) = 37,50 kg  
 $37,50\text{ kg} * 1,828\text{ \$/kg}$  (prix du poulet en vigueur, selon la catégorie de l'entente) = 68,55 \$ en compensation pour le temps additionnel.
- (9.07) Remettre au producteur une copie lisible du bon de chargement de ses poulets.

Article 9.04 aboli, « Mandater deux équipes de chargement pour les poulaillers de plus de 90 000 kg, au moins pour les deux premières remorques ou pour les deux dernières. »





### (9.06) Le bon de chargement doit contenir au moins les informations suivantes :

- le lieu exact du chargement avec adresse complète;
- le nom du producteur;
- le numéro du poulailler, selon la plaque des Éleveurs;
- le nom du transporteur;
- le nom du camionneur;
- le numéro de la plaque d'immatriculation de la remorque utilisée;
- le numéro du camion utilisé;
- l'heure réelle d'arrivée et de départ de la ferme;
- l'heure réelle du début et de la fin du chargement;
- le nombre de cages pleines;
- le nombre de poulets par cage;
- le nombre de cages vides;
- le type de poulets (poulet à griller ou gros poulets);
- le nom de la personne responsable de l'équipe de chargement;
- la signature du producteur ou de son employé;
- le lieu de l'abattage;
- l'heure réelle d'arrivée à l'abattoir;
- l'heure réelle de la pesée;
- la signature du camionneur;
- la signature de la personne responsable de l'équipe de chargement;
- le bon exact de pesée;
- le numéro de séquence du chargement.

Élément ajouté à l'article 9.06.

Référence : Convention de mise en marché du poulet, RMAAQ, Décision 12394, articles 9.01 à 9.07.

## Transport

**L'acheteur est responsable de prévoir le transporteur et l'équipe de chargement afin d'apporter les poulets vers l'usine d'abattage. Il est aussi responsable des actions du transporteur et de l'équipe de chargement qu'il a mandatés.**

### L'acheteur doit :

- (9.22) Payer les frais de transport.
- (9.23) Déposer aux Éleveurs de volailles du Québec une entente de transport qui spécifie les obligations du transporteur.
- (9.24) Déposer aux Éleveurs une entente de chargement conclue avec chaque entreprise de chargement avec laquelle il fait affaire.



### Le transporteur doit :

- Utiliser des bons de chargement approuvés par les Éleveurs.
- Compléter correctement toutes les informations requises au bon de chargement.
- S'engager à ce que les informations au bon de chargement et aux bons de pesée qu'il a effectués soient véridiques.
- Conserver les bons de chargement pendant trois ans.
- Signer le bon de chargement.

### (13.04) Conservation des documents : c'est 18 périodes, minimum

L'acheteur et l'abattoir doivent conserver tous les documents ayant servi à déterminer le poids et le paiement des poulets pendant au minimum 18 périodes. Sur demande, ils doivent fournir aux Éleveurs :

- copie des bons de chargement;
- copie des bons de pesée;
- copie des feuilles d'information sur le troupeau remplies par le producteur;
- copie des certificats de condamnation;
- tous les documents ayant servi au paiement des poulets.

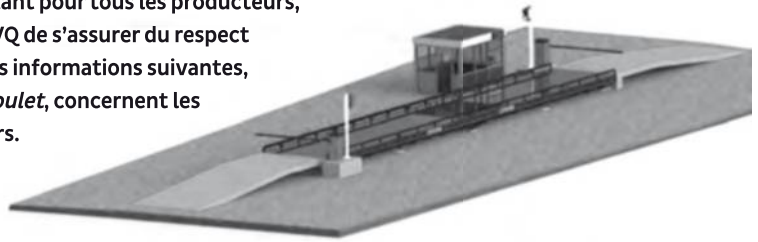


Référence : Convention de mise en marché du poulet, RMAAQ, Décision 12394, articles 9.22 à 9.27 et 13.04.



## Pesée

La pesée des poulets est un élément très important pour tous les producteurs, car elle détermine le paiement et permet aux EVQ de s'assurer du respect des contingents individuels par les titulaires. Les informations suivantes, tirées de la *Convention de mise en marché du poulet*, concernent les obligations des acheteurs envers les producteurs.



### L'acheteur doit :

- (9.08) Payer les frais de pesée.
- (9.09) Utiliser une balance autorisée par les Éleveurs.
- (9.15) Peser les poulets dès l'arrivée à l'abattoir.
- (9.17) La pesée du poids plein doit être faite avec le même camion que celui utilisé pour déterminer le poids vide. Si ce n'est pas possible, le camion de route et le camion de cour doivent être pesés séparément sur la même balance afin d'obtenir le poids net.
- (9.19) Dans le cas où les poulets sont pesés dans un rayon de plus de 200 km du poulailler, l'acheteur doit payer au producteur la somme suivante :
  - 0,50 % du poids brut \* prix du poulet en vigueur par tranche de 200 km.
  - Cette somme est remise au producteur lors du paiement des poulets.
  - Voici un exemple pour une remorque de 15 000 kg pesés à 250 km de la ferme :
    - 15 000 kg \* 0,50 % = 75 kg
    - 75 kg \* 1,828 \$/kg (prix du poulet en vigueur, selon la catégorie de l'entente)
    - = 137,10 \$ en compensation pour la distance.

Ajout de l'article 9.10.

### (9.10) L'acheteur dont le volume d'abattage est de moins de 2 Mkg et qui n'a pas de balance sur le site d'abattage :

- Doit utiliser une balance imprimante certifiée par Mesures Canada indiquant la date et l'heure.
- La balance doit être vérifiée et calibrée par un auditeur externe tous les 6 mois.

### (9.11) Tout acheteur-abattoir dont le volume est d'au moins 2 Mkg par période doit utiliser une balance située sur le terrain de l'usine d'abattage.

Élément ajouté.

#### Cette balance doit répondre aux exigences suivantes :

- avoir une imprimante indiquant la date et l'heure de la pesée;
- être certifiée par Mesures Canada;
- être vérifiée et calibrée par un auditeur externe tous les six mois;
- être raisonnablement propre;
- être munie de deux boucles de détection, l'une à l'entrée et l'autre à la sortie, si la balance est surélevée; dans tous les autres cas, elle doit être munie de quatre boucles;
- l'indicateur des boucles de détection et celui du système à infrarouge sont scellés en tout temps par Mesures Canada ou un auditeur externe;
- ne pas permettre l'entrée d'une tare manuelle;
- ne pas permettre d'effectuer une pesée si la remorque n'est pas entièrement positionnée sur la balance.



Dans le cas où la balance fait défaut, l'acheteur peut utiliser une balance imprimante certifiée par Mesures Canada indiquant la date et l'heure. La balance doit être vérifiée et calibrée par un auditeur externe tous les 6 mois.

Contenu ajouté.

### (9.12) L'acheteur-abattoir dont le volume est d'au moins 4 Mkg par période doit de plus :

Énoncé de l'article 9.12 modifié.

- (9.12 a) Avoir une balance qui prend une photo de l'avant du camion et une photo de la remorque. On doit pouvoir lire la plaque d'immatriculation.
- (9.12 b) Effectuer tous les jours avant le début de la production une vérification de sa balance à l'aide d'une remorque-étalon. Les résultats de la pesée de cette remorque doivent être fournis aux EVQ sur demande.

Auparavant c'était « Tout acheteur-abattoir dont le volume est d'au moins 4 Mkg par période doit utiliser une balance située sur le terrain de l'usine d'abattage. De plus, l'acheteur doit : ».

Élément ajouté.



### Saviez-vous que?

- Selon l'article 9.16, si les poulets ne sont pas abattus à l'une des usines de l'acheteur-abattoir ayant signé l'entente d'approvisionnement, les poulets doivent être pesés à la balance autorisée la plus près de l'endroit de chargement en direction de l'abattoir. Par contre, l'acheteur peut utiliser une balance située à moins de 10 km du site de production.

- Selon l'article 9.21, lorsque la pesée n'est pas effectuée conformément à la Convention, l'acheteur doit payer le producteur en fonction du poids pesé ou du volume visé par l'entente d'approvisionnement, selon le plus élevé des deux.

Vous croyez qu'un problème est survenu lors de la pesée de vos poulets? Consultez vos bons de chargement et billets de pesée remis par votre acheteur au moment du paiement ou contactez les EVQ pour vous aider dans vos démarches.

Référence : *Convention de mise en marché du poulet*, RMAAQ, *Décision 12394*, articles 9.08 à 9.21.

## Paiement aux producteurs (art. 10)

Comment se calcule le paiement aux producteurs? Les informations suivantes, tirées de la *Convention de mise en marché du poulet*, expliquent le calcul du poids moyen et les obligations des acheteurs envers les producteurs.

(9.18) Le poids payé et le poids moyen se calculent comme suit :

### Calcul du poids payé

**a**

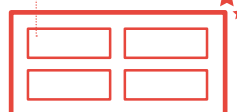
#### Le poids plein

égale le poids du camion et de la remorque pleine



**b**

La tare égale le poids du camion et de la remorque vide incluant les cages lavées



**c**

#### le poids brut

égale le poids plein moins la tare

**a - b**





**d**

**Le poids net** égale le poids brut moins les pertes sous la responsabilité du producteur

**a - b**



oiseaux malades

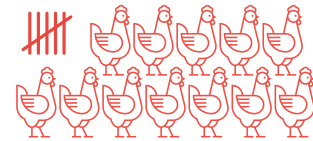
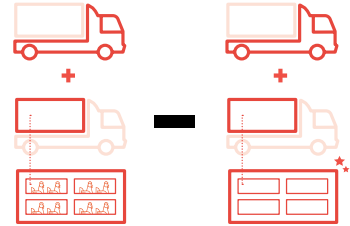
**e**

**Le poids payé** égale le poids net

**= d**

**f**

**Le poids moyen** égale le poids brut divisé par le nombre d'oiseaux chargés (calculé par les attrapeurs)



oiseaux chargés (calculés par les attrapeurs)

**Saviez-vous que?**

- Selon l'annexe 4, les pertes sous la responsabilité du producteur sont les suivantes : l'ascite, les maladies respiratoires, la cellulite, les portions pathologiques et d'autres pertes.

**Le producteur doit :**

- (10.03) Conserver le document qui confirme la date d'abattage.

**L'acheteur doit :**

- (10.01) Payer les poulets sur la base du poids net (voir 9.18 ci-haut).
- (10.02) Payer tous les poulets morts en cage, les meurtrissures, les contusions et les carcasses à chair foncée (cyanosés) en autant que les poulets ont été mis en cage vivants. Payer toutes les pertes de poulets de plus de 0,1% (1 pour 1000) lors du chargement.
  - Voici un exemple pour un poulailler de 20 000 poulets :  
20 000 poulets \* 0,001 (0,1%) = 20 poulets
  - Les pertes qui dépassent 20 poulets sont la responsabilité de l'acheteur.
- (10.03) Remettre au producteur, au moins trois jours avant la date d'abattage, un document indiquant les dates d'abattages et la catégorie de poids confirmé.
- (10.04) Le poids des poulets condamnés et confisqués et le poids des parties de ceux-ci sont soustraits du poids brut.
  - Le poids des poulets condamnés est établi selon le poids moyen.
- (10.05) Effectuer le paiement au producteur au plus tard neuf jours ouvrables après la date d'abattage. Le bon de chargement, le bon de pesée et le résultat d'abattage doivent accompagner le paiement.
- **Remettre les sommes dues aux article 9.05 et 9.19.**



Référence : *Convention de mise en marché du poulet*, RMAAQ, *Décision 12394*, articles 9.18 et 10.01 à 10.05.

Note : Cette fiche d'information n'est pas un texte officiel. En cas de différence avec la *Convention de mise en marché du poulet*, le texte de la *Convention* prévaut.

## VERSION PAPIER

Le magazine *NOUVAiles* est publié trois fois par année.

Le magazine *NOUVAiles* est envoyé gratuitement\* par la poste aux éleveurs de volailles du Québec ainsi qu'aux partenaires de la filière avicole.

\*Un exemplaire gratuit par adresse postale.

Pour tout changement de coordonnées, écrire à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca).

Pour des exemplaires supplémentaires ou pour toute autre personne désirant recevoir le magazine papier, contacter *La Terre de chez nous* :

Tél. : 1 800 528-3773

Courriel : [abonnement@laterre.ca](mailto:abonnement@laterre.ca)

### Tarifs d'abonnement :

Un an : 20 \$; deux ans : 30 \$;

trois ans : 40 \$

## VERSION ÉLECTRONIQUE

Le magazine *NOUVAiles* est également envoyé par courriel aux éleveurs et éleveuses de volailles du Québec et aux partenaires de l'industrie avicole.

Pour tout changement de coordonnées et/ou pour recevoir la version électronique du magazine *NOUVAiles*, écrire à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca).

Le magazine est également disponible en ligne sur le site Web des Éleveurs de volailles du Québec, dans la section *Publications*. Visitez le [volaillesduquebec.qc.ca](http://volaillesduquebec.qc.ca).

L'infolettre *NOUVAiles Express* est publiée par les Éleveurs de volailles du Québec.

L'infolettre est envoyée aux éleveurs et éleveuses de poulet et de dindon ainsi qu'aux partenaires de la filière avicole.

Pour tout changement d'adresse courriel, écrire à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca).

Vous avez des commentaires, des suggestions d'articles, de reportages, des questions? N'hésitez pas et écrivez-nous à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca). C'est votre magazine!





**VOUS AIMERIEZ  
QUE VOTRE FERME  
FASSE L'OBJET  
D'UN REPORTAGE ?**



**VOUS AIMERIEZ  
EN SAVOIR PLUS SUR  
UN SUJET PARTICULIER ?**

---

N'hésitez pas et contactez-nous à  
[volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca)



C'est votre magazine!

# ESTRIE RICHELIEU

ASSURANCE AGRICOLE

Peu importe  
la saison,  
la volaille  
est toujours  
un choix  
judicieux.

Faites confiance  
à une mutuelle bien  
de chez nous et qui  
vous protège avec fierté  
depuis plus de 132 ans!

Demandez à  
votre courtier  
de nous contacter

[www.estrierichelieu.com](http://www.estrierichelieu.com)

224095